

Sommaire

**Avant-
propos**
p. 4

**La vie
associative**
p. 6



**1. Soutenir un meilleur accès
aux produits alimentaires
locaux de qualité p.14**



**2. La planification urbaine
face aux défis des villes
ouest-africaines p.26**



**3. L'entrepreneuriat sur le double-espace :
un accompagnement à repenser p.40**



**4. La paix, un enjeu vital pour
les territoires transfrontaliers
ouest-africains p.52**



**5. Proposer des formations
basées sur une démarche
de recherche-action p.64**



Les principales thématiques d'action du Grdr en 2022

**Synthèse de nos activités
pays par pays p.74**

**Les principales
parutions du Grdr p.96**

**Nos sources
de financement p.98**

**Le Grdr dans
les réseaux p.100**



Depuis l'adoption de sa charte des valeurs en 2011, le Grdr porte un discours optimiste. Optimiste car les

territoires sur lesquels nous interagissons, en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et en France, sont dotés de multitudes de ressources et de potentiels, que ce soit sur le plan économique, social, culturel et humain. Optimiste aussi car depuis 50 ans nous démontrons que les migrations sont une richesse, qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qu'elles tissent des liens de solidarité entre territoires d'origine, de passage et de destination, malgré un discours politico-médiatique qui souffle un vent contraire.

Mais force est de constater que la période actuelle est surtout source d'inquiétudes.

Les réponses apportées à la crise sécuritaire au Sahel sont inefficaces et appellent à en inventer de nouvelles. De plus, pour juguler la menace terroriste, l'aide internationale se focalise de plus en plus sur les frontières sud des pays sahéliens. Il ne faudrait pas que ce soit au détriment de régions en apparence plus calmes, pourtant menacées, comme le bassin du fleuve Sénégal.

La situation au Mali par exemple continue de focaliser notre attention. 2022 a vu la dégra-

datation progressive des relations entre les autorités françaises et maliennes. La violence se propage toujours davantage sans que rien ne soit en mesure de l'arrêter. Les actes criminels se multiplient en région de Kayes, jusqu'alors relativement épargnée. Avec ses partenaires, le Grdr a adapté son périmètre d'intervention, réorganisé son équipe. Pour combien de temps ?

Le Grdr parvient à s'adapter. En revanche ce sont toujours les plus précaires qui souffrent le plus de ces situations de conflits, qui subissent le plus violemment les effets d'une inflation des prix quasi-généralisée et qui n'en finit plus. Et c'est dans ce contexte qu'en France,

les plus âgés des immigrés subsahariens ont de plus en plus de mal à faire valoir leurs droits à la retraite. De nombreuses associations, dont le Grdr, se sont constituées en collectif pour protester contre le manque de considération à leur égard de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Il leur est aujourd'hui impossible de trouver le moindre interlocuteur et ils sont systématiquement renvoyés vers des portails numériques qui ne sont pas adaptés à leurs capacités ni à leurs parcours.

Nos yeux sont aussi tournés vers la Méditerranée où le nombre de naufrages, de décès et de disparitions bat chaque mois de tristes re-

cords. La politique européenne de fermeture des frontières est définitivement un échec. Les départs en migration ne sont pas moins nombreux. Ils sont juste beaucoup plus dangereux. Et les Etats donnent plus l'impression d'entraver les sauvetages plutôt que de les organiser. N'y a-t-il pas lieu d'interroger notre part d'humanité, au-delà de toute considération politique ? Malgré les multiples travaux de recherche sur les chiffres et l'évolution des flux migratoires, les alliances avec les collectivités locales autour des pratiques de l'accueil inconditionnel, les heures passées à décrypter les idées reçues pour renouveler les narratifs autour des parcours : rien ne bouge. Partout dans le monde, « les migrants » incarnent tous les maux de nos sociétés. Avons-nous – définitivement, collectivement – perdu le pari de l'opinion publique ?

En 2022, le monde se trouve à mi-parcours des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030. Le Grdr est quant à lui à mi-parcours de son plan d'actions stratégique 2020-2024. Le Grdr accompagne des populations toujours plus nombreuses et mobiles qui construisent de nouveaux équilibres économiques, écologiques et sociaux, malgré les freins à la mobilité sans cesse plus importants. Face à ces grands bouleversements du

monde, les initiatives transfrontalières sont un moyen d'aller dans le sens des rapprochements interculturels, du dialogue et de la concertation. L'émergence des villes intermédiaires appelle à une approche multiscale, allant du quartier jusqu'à l'international, permettant de produire des connaissances fiables et utiles « par et pour les acteurs ». Enfin, alors que les pays du Sahel sont parmi les plus jeunes de l'histoire de l'humanité, le Grdr a réuni une cinquantaine de partenaires associatifs, institutionnels et collectivités locales (en Mauritanie et en Europe) pour s'engager pour la première fois comme ONG garante d'un Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA) en Mauritanie : les jeunes veulent maîtriser leur « pouvoir d'agir » et prendre leur avenir en main et ça commence maintenant. Les « Graines de citoyenneté » sont prêtes à germer !

Grâce à nos adhérents et à l'énergie de nos salariés, la réflexion et l'analyse nous permettent d'inventer de nouvelles pratiques aux côtés de nos partenaires. A l'heure où la capacité de résilience est perçue comme une vertu indispensable, nous nous adaptons aux contraintes qui se multiplient, parfois même liées aux procédures de nos bailleurs. Dans ce contexte très incertain, le Grdr remercie tous

les partenaires qui lui font confiance au premier rang desquels les pouvoirs publics français – Etat et collectivités locales – et européens, les partenaires privés, le CCFD-TS, Caritas France et la Fondation Abbé Pierre. Cette confiance nous conforte et nous encourage à être encore plus à l'écoute des acteurs dans les territoires, de leur colère, de leurs envies, de leurs forces. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la redynamisation de notre vie associative, et notamment de nos Conseils d'Orientations et de Suivi (COS) a été l'un de nos chantiers prioritaires tout au long de l'année écoulée.

Au final, est-ce que notre projet associatif est encore viable au Sahel, au Maghreb, en France et en Europe avec cette montée inéluctable des inégalités, des discriminations et des injustices ? 2023 sera l'année des bilans. L'étape suivante sera de réinterroger notre projet au regard des tendances actuelles - mobilités réduites, insécurité, conflits... Depuis 54 ans, le Grdr témoigne que les migrantes et les migrants méritent le monde, relient les sociétés et contribuent au développement de leurs territoires d'origine comme de leurs territoires de vie. Elles et ils sont au cœur du Grdr, depuis son origine, par-

« 2023 sera l'année des bilans »

ticipent à ses différents programmes sous des formes qui se renouvèlent, malgré les influences parfois divergentes des premières, secondes et troisièmes générations. C'est d'abord avec leurs associations que nous devons refonder nos alliances, réinventer nos approches du « double-espace », tout en consolidant et démultipliant sans cesse les passerelles solidaires entre les « ici » et les « là-bas ».

2022

Jean-Marc Pradelle
Président du Grdr

Olivier Le Masson
Directeur exécutif du Grdr

Les administratrices et administrateurs du Grdr

[de juin 2022 à juillet 2023]

- **Jean-Marc Pradelle** – président (ingénieur retraité)
- **Doulo Fofana** – vice-président (retraité, ancien coordonnateur de l'association pour la promotion de la culture soninké)
- **Daouda Ndiaye** – vice-président (juriste, expert en éducation)
- **Mathilde Chassot** – trésorière (chargée de mission évaluation)
- **Elisabeth Müller** – secrétaire du CA (ancien directrice administrative et financière d'ONG)
- **Abdou Hadji Badji** (agropasteur)
- **Bah Hadjiratou** (Maire – animatrice de développement)
- **Mamadou Djiméra** (gestionnaire avionique)
- **Faïza Elleuch** (spécialiste en évaluation)
- **Malick Khadra** (juriste fiscaliste)
- **Francis Monthé** (professeur agrégé retraité)
- **Khady Ndiaye** (administratrice territoriale)
- **Jacques Ould Aoudia** (économiste)
- **Emmanuelle Latouche** (ingénieure agronome)
- **Cheïckhna Ould Babacar** (éducateur retraité)
- **Michèle Quenardel** (professeure agrégée retraitée)
- **Rafaël Ricardou** (directeur de la Cité des Métiers)
- **Kefing Sacko** (agent de paiement)
- **Ibrahim Sarr** (ingénieur agronome)
- **Abdoulatif Oumar Sow** (formateur)
- **Bernadette Thomas** (responsable du label des Cités des métiers retraitée).

Les présidentes et présidents des Conseils d'Orientation et de Suivi

- **Salif Diatta** (Ziguinchor)
- **Mamadou Fadé** (Bakel)
- **Pierre Gouello** (Hauts-de-France)
- **Elvira Maria Gomes Lopes** (Canchungo)
- **Abdoulatif Kader Sow** (Kaedi)
- **Ibrahima Thioye** (Sélibaby)
- **Ibrahim Traoré** (Kayes)
- **Faiza Elleuch** (présidente de la filiale du Grdr en Tunisie).

Le Grdr en 2022 c'est...

65

programmes de solidarités mis en œuvre sur tous les territoires d'action

115

salariés travaillaient au Grdr au 31 décembre 2022

169

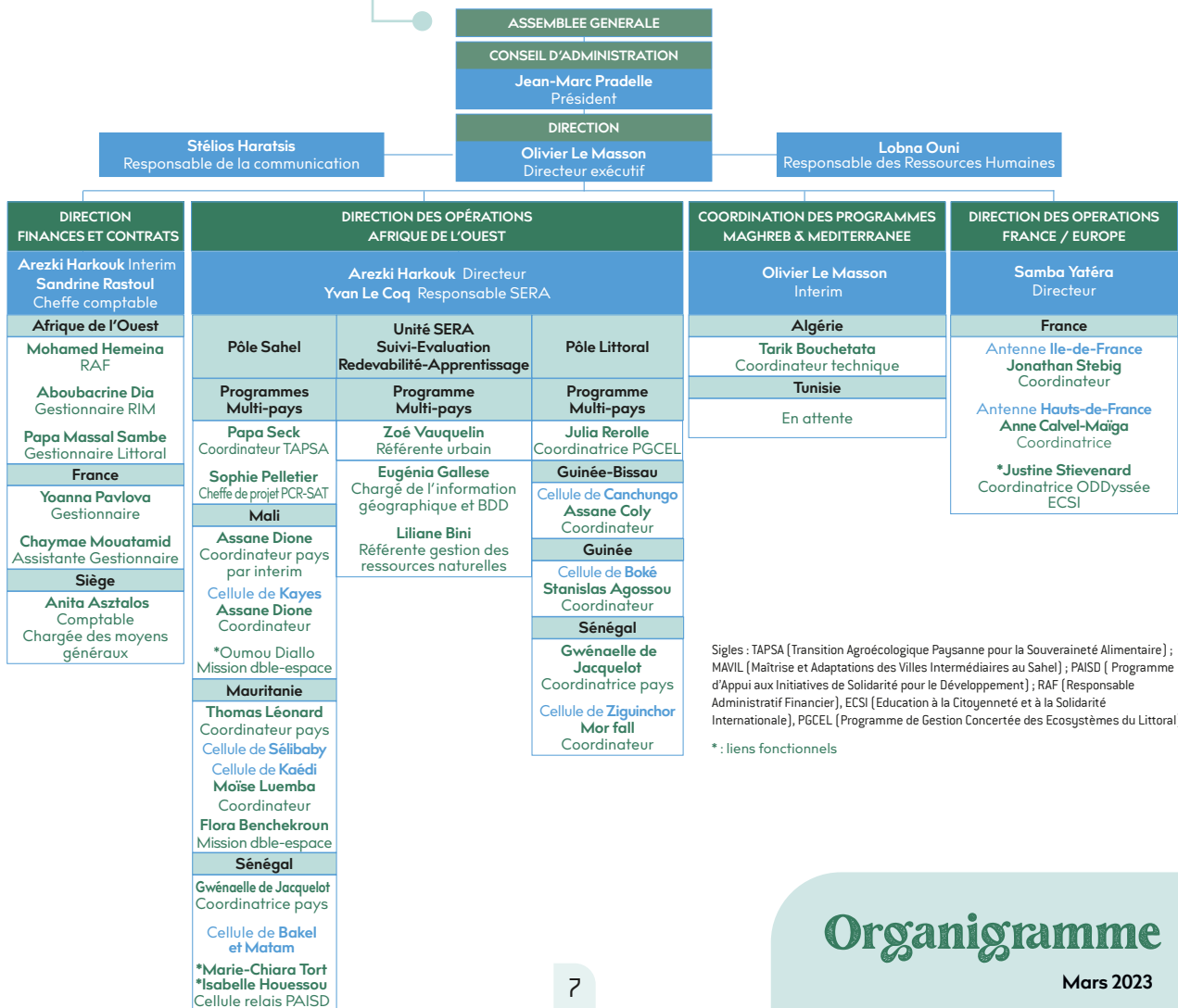
adhérents répartis dans 7 pays différents

23

stagiaires et 2 services civiques qui ont pu se former aux côtés de nos équipes

7

conseils d'orientation et de suivi (COS) [bases associatives locales] qui ont représenté le Grdr lors de 23 événements organisés sur les territoires par divers partenaires



DIRECTION FINANCES ET CONTRATS
Arezki Harkouk Interim Sandrine Rastoul Cheffe comptable
Afrique de l'Ouest
Mohamed Hemeina RAF
Aboubacrine Dia Gestionnaire RIM
Papa Massal Samba Gestionnaire Littoral
France
Yoanna Pavlova Gestionnaire
Chaymae Moutamid Assistante Gestionnaire
Siège
Anita Asztalos Comptable Chargée des moyens généraux

DIRECTION DES OPERATIONS AFRIQUE DE L'OUEST		
Arezki Harkouk Directeur Yvan Le Coq Responsable SERA		
Pôle Sahel	Unité SERA Suivi-Evaluation Redevabilité-Apprentissage	Pôle Littoral
Programmes Multi-pays	Programme Multi-pays	Programme Multi-pays
Papa Seck Coordinateur TAPSA	Zoé Vauquelin Référénte urbain	Julia Rerolle Coordinatrice PGCEL
Sophie Pelletier Cheffe de projet PCR-SAT	Eugénia Gallèse Chargé de l'information géographique et BDD	Guinée-Bissau Cellule de Canchungo Assane Coly Coordinateur
Mali	Liliane Bini Référénte gestion des ressources naturelles	Guinée Cellule de Boké Stanislas Agossou Coordinateur
Assane Dione Coordinateur pays par interim		Sénégal Gwénaelle de Jacquelot Coordinatrice pays Cellule de Ziguinchor Mor fall Coordinateur
Cellule de Kayes Assane Dione Coordinateur		
*Oumou Diallo Mission dble-espace		
Mauritanie		
Thomas Léonard Coordinateur pays Cellule de Sélibaby Cellule de Kaédi Moïse Luemba Coordinateur		
Flora Benchekraou Mission dble-espace		
Sénégal		
Gwénaelle de Jacquelot Coordinatrice pays Cellule de Bakel et Matam		
*Marie-Chiara Tort *Isabelle Houessou Cellule relais PAISD		

COORDINATION DES PROGRAMMES MAGHREB & MEDITERRANEE
Olivier Le Masson Interim
Algérie
Tarik Bouchetata Coordinateur technique
Tunisie
En attente

DIRECTION DES OPERATIONS FRANCE / EUROPE
Samba Yatéra Directeur
France
Antenne Ile-de-France Jonathan Stebig Coordinateur
Antenne Hauts-de-France Anne Calvel-Maïga Coordinatrice
*Justine Stievenard Coordinatrice ODDyssée ECSI

Signes : TAPSA (Transition Agroécologique Paysanne pour la Souveraineté Alimentaire) ; MAVIL (Maîtrise et Adaptations des Villes Intermédiaires au Sahel) ; PAISD (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement) ; RAF (Responsable Administratif Financier), ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale), PGCEL (Programme de Gestion Concertée des Ecosystèmes du Littoral)

* : liens fonctionnels

Organigramme

Les Conseils d'orientation et de suivi (COS) au coeur de l'animation de notre vie associative

Le Grdr est une association internationale de solidarité, de droit français. Les activités de notre association se décident et se construisent à partir des territoires où elles sont mises en œuvre, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb comme en France. A mesure qu'elle évolue, l'association veille à l'adéquation de ses valeurs et de son mode de fonctionnement.

Ainsi, un vaste chantier de redynamisation de la vie associative dans les territoires (Kayes, Kaédi, Sélibaby, Bakel, Ziguinchor, Canchungo, Hauts de France) a démarré lors de l'AG 2021. Le but est de renforcer l'ancrage local de l'association et d'améliorer la communication entre le conseil d'administration et les instances locales que sont les conseils d'orientation et de suivi (COS). L'enjeu est crucial car la force du Grdr repose sur l'engagement de ses adhérents et de ses salariés, la bonne articulation de leur action sur le terrain et une gouvernance adaptée à une telle forme d'organisation internationale en réseau. Un fi-

nancement du dispositif FRIO de Coordination Sud nous a permis de bénéficier pendant 9 mois de l'appui de deux consultantes pour animer cette démarche participative d'amélioration continue.

Elles se sont rendues sur tous les territoires concernés au mois de novembre 2022.

Les échanges étaient animés dans chacun des territoires par un binôme associant une des consultantes et un membre du CA. Ils ont permis de compléter le travail d'autodiagnostic réalisé préalablement, de le partager et de le faire évoluer avec les membres des COS, le coordinateur ou la coordinatrice de chaque cellule et d'expérimenter de nouveaux outils d'animation. Afin d'en faire ressortir les forces et faiblesses, les pratiques ont été analysées collectivement en tenant compte des spécificités des territoires et des cinq missions des COS [👁 encadré].

Les 5 missions des Conseils d'Orientation et de Suivi (COS) du Grdr :

1 Appui-conseil aux équipes

2 Animation de la base associative de l'association

3 Médiation et facilitation avec l'administration et les autorités locales

4 Contributions aux actions de communication et plaidoyer

5 Rôle d'alerte en cas de difficulté dans une équipe locale

En février 2023 lors d'un atelier de restitution dans le Sine Saloum (Sénégal) animé par les consultantes, les membres du comité de pilotage du chantier et des représentants de tous les COS de tous les territoires ont discuté des résultats des diagnostics territoriaux, **échangé sur leurs bonnes pratiques et travaillé ensemble à l'élaboration des matériaux à inclure dans le manuel d'animation de la vie associative qui sera pour les COS, les cellules et le CA un document de référence offrant notamment une série d'outils pratiques.**

Le contenu de ce manuel, présenté à l'AG 2023, comprend trois grandes parties :

1 La description du fonctionnement de la vie associative d'un territoire (les

acteurs, leur organisation et leurs relations, les rôles et fonction de chacun) ainsi que des recommandations concrètes et des suggestions de méthodes et d'outils à utiliser pour en améliorer le fonctionnement.

2 La seconde est consacrée à la dynamisation de la vie associative. Elle propose une série d'outils à utiliser au quotidien, ainsi que des recommandations assorties d'exemples de bonnes pratiques pour mieux communiquer sur le territoire.

3 La troisième partie rassemble en annexes les documents clefs (statuts, charte, cadre de référence des COS, règlement intérieur, etc.) du Grdr.

Le chantier ne s'arrête pas là pour autant. Le coup de projecteur a redonné de la visibilité et de la lisibilité aux relations que les différentes composantes du Grdr entretiennent entre elles et souligné leur importance les unes pour les autres. Chaque territoire doit désormais engager une démarche pour expérimenter de nouvelles pratiques et s'approprier les méthodologies et outils participatifs proposés. Au Grdr ensuite de faire vivre des espaces d'échanges et de partage d'expériences. Le travail d'accompagnement du comité de pilotage sera essentiel.



« Raconter les migrations autrement » de Paris 2022 à Dakar 2023

L'événement associatif annuel du Grdr a eu lieu le 30 mars 2022 à Paris. Intitulé « Raconter les Migrations autrement – trajectoires et récits », il s'inscrit dans le cadre du projet « Opportunités » dont l'objectif est d'initier un nouveau débat sur les discours migratoires. Ce projet, financé par l'Union européenne, rassemble des universitaires experts dans plusieurs domaines, des ONG européennes spécialisées sur les questions migratoires et une compagnie de théâtre. Ces partenaires sont répartis dans huit pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Roumanie) et trois pays africains (Ghana, Sénégal et Mauritanie).

DE PARIS 2022...

Le forum « Raconter les migrations autrement », organisé par le Grdr, en partenariat avec la Cité des métiers, à l'Auditorium de la Cité des sciences et de l'Industrie à Paris, a réuni près de 400 personnes (dont plus de

300 en présentiel). Ce premier temps fort a permis de recueillir et de comprendre les différents récits sur l'immigration et l'intégration, en donnant la parole aux associations, aux migrants, aux institutionnels, aux chercheurs, aux personnes ressources et aux artistes. Il nous a offert l'occasion d'accueillir comme « grand témoin » qui a conclu les débats, Monsieur Pape N'Diaye, alors directeur du Musée de l'histoire de l'immigration.

... À DAKAR 2023

Le second temps a eu lieu à Dakar en février 2023, sous forme de séminaire. Les rencontres ont proposé de mettre en dialogue les premiers résultats du projet Opportunités avec les acteurs de la société civile sénégalaise et les partenaires institutionnels. Ces rencontres ont notamment réuni les autorités locales (Haut Conseil des collectivités territoriales), les partenaires institutionnels (Ministère de l'intérieur - Comité interministériel de lutte contre l'immigration clandestine, Assemblée Nationale), les organisations internationales



(Organisation Internationale pour les Migrations, Délégation de l'Union Européenne au Sénégal), les représentants de la société civile (Réseau Migration Développement (REMIDEV), Village du Migrant, Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (CARISM), Diaspora Développement Education Migration (DIADEM)), les espaces culturels (KENU – Lab'Oratoire des cultures urbaines, Raw Materials), et les partenaires universitaires (UCAD : Prof. Pape Sakho, Dr. Oumoul Khairy Coulibaly, Dr. Mareme Niang). D'autres temps forts seront organisés en 2024 et 2025



DE PARIS 2022...



... À DAKAR 2023

à Paris, Bruxelles, Anvers, Nouakchott avec la restitution des réalisations autour du projet.

Le Grdr travaille actuellement avec un réalisateur de film documentaire pour un film autour des récits migratoires, qui sera projeté sous forme de projections-débats à l'occasion de ces événements.



« L'ENVOL DES CIGOGNES », LA PARUTION ASSOCIATIVE DU GRDR

Ce magazine associatif, qui paraît 3 à 5 fois par an selon les opportunités, est porté par un groupe d'adhérents du Grdr qui travaillent en étroite relation avec les salariés pour produire des articles, interviews, portraits, qui mettent en lumière des enjeux, des défis, des territoires pour lesquels le Grdr s'engage. L'envol des Cigognes donne la parole à des acteurs locaux, des partenaires, des salariés, traite des contextes dans lesquels évolue le Grdr. Cette parution n'est pas centrée sur l'activité du Grdr en tant que telle. Elle a vocation à prendre de la hauteur sur des sujets clés du projet associatif du Grdr pour alimenter la réflexion de ses adhérents.

En 2022, les numéros avaient pour objet :

- « **La diaspora malienne, au cœur de la solidarité entre le Mali et la France** »
(n°35 – Décembre 2022)
- « **Les immigrés ont-ils encore des droits en France** » (n°34) – Juin 2022
- « **La diaspora, l'autre visage de la Tunisie** »
(n°33) – Avril 2022.



Principales actividades 2022



A.

**Les principales actions
du Grdr en 2022**

Grdr

1.

Soutenir un meilleur accès aux produits alimentaires locaux de qualité





Dans notre rapport d'activité de l'année 2021, nous indiquions que la sécurité alimentaire, « longtemps considérée et abordée avant tout comme un problème relevant de la disponibilité en denrées, se pose aujourd'hui essentiellement en termes d'accessibilité. »

De fait, alors que la campagne agricole de 2021-2022 était jugée bonne et que les marchés étaient alimentés de manière satisfaisante, les difficultés alimentaires se sont fortement accentuées dans les pays d'intervention du Grdr en Afrique de l'Ouest en 2022, conséquence d'une hausse particulièrement marquée du prix de produits alimentaires de base.



Une amélioration de la disponibilité alimentaire mais des problèmes persistants d'accès à l'alimentation, exacerbés en 2022.

Dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest où le Grdr est présent, la disponibilité alimentaire progresse du fait du développement de réseaux commerciaux qui en assurent la distribution tant dans les villes qu'en milieu rural. La part des productions locales dans ces réseaux varie sensiblement d'un pays à un autre. Elle est plus faible dans les pays du littoral (Mauritanie et Sénégal en particulier) que dans les pays enclavés (Mali par exemple), comme l'illustre les profils de consommation céréalière (👁 Encadré 1).



1. Sources: INSTAT (2021) Analyse des bilans alimentaires du Mali sur la période 2015-2018, Tall & Soumah (2019) Situation alimentaire et nutritionnelle de la Guinée; DAPSA (2017) Rapport de présentation des résultats définitifs de la campagne agricole 2016/2017- Sénégal. CILSS (2004) Normes de consommation des principaux produits alimentaires dans les pays du CILSS ; NB : les chiffres présentés dans le tableau doivent être considérés comme des ordres de grandeur, plus ou moins fiables selon les pays. On doit aussi considérer l'existence de pratiques alimentaires variées selon les territoires considérés à l'intérieur de chacun des pays.

2. En Guinée, le manioc et l'igname sont également des produits alimentaires de base.

ENCADRÉ 1 : DES PROFILS DE CONSOMMATION CÉRÉALIÈRE CONTRASTÉS DANS LES PAYS D'IMPLANTATION DU GRDR EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Part de différentes céréales dans la consommation humaine	Mauritanie	Sénégal	Mali	Guinée	Guinée-Bissau
Sorgho et mil	21%	41%	47%	3%	24%
Blé	49%	7%	7%	3%	4%
Riz	29%	50%	24%	64%	72%
Maïs	1%	2%	21%	21%	0
Autres (fonio, etc.)	0%	0	1%	10%	0
Couverture théorique moyenne des besoins céréaliers par la production locale	25%	55%	100%	100%	60%

Part de différentes céréales dans la consommation humaine en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, en Guinée et Guinée-Bissau et estimation de la couverture théorique moyenne des besoins céréaliers par la production locale¹.

Les céréales demeurent à la base de l'alimentation aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain mais le profil de consommation céréalière varie beaucoup d'un pays à un autre². Ainsi, le blé, qui occupe une place prépondérante dans le régime céréalière en Mauritanie apparaît marginal dans la consommation en Guinée et en

Guinée-Bissau. Dans ces deux derniers pays, le riz représente au moins 2/3 de la consommation céréalière. Le taux estimé de couverture de la consommation céréalière par la production locale varie également fortement, le Mali et la Guinée apparaissant auto-suffisants, la Mauritanie dépendante à 75% des importations

Pour autant, les estimations mettent à jour la persistance de problèmes d'accès à l'alimentation : entre 6 et 10% de la population est ainsi considérée en sous-alimentation, et ce quelle que soit la conjoncture.

L'achat de l'alimentation représente toujours un poste important dans les dépenses monétaires des ménages, que l'on se situe en milieu urbain ou en milieu rural. Dès lors, une augmentation des prix des produits alimentaires a des répercussions très négatives sur la capacité des familles à s'alimenter convenablement.



ENCADRÉ 2 : AMPLIEUR ET ORIGINES DE L'INFLATION MONDIALE DES PRIX ALIMENTAIRES.



La hausse des prix alimentaires de la période 2021-2022 relève de multiples facteurs : hausse de la demande induite par la relance de l'élevage porcin en Chine, difficultés à rétablir un fonctionnement normal des chaînes mondiales d'approvisionnement alimentaire suite à la crise COVID-19, spéculation sur les marchés à termes, hausse du prix de l'énergie et des engrais chimiques, attaque de la Russie en Ukraine,

principal pays exportateur de blé et d'huile de tournesol... L'indice des prix alimentaires de la FAO, en nette augmentation depuis début 2020, a ainsi dépassé son record historique en mars 2022.

Evolution de l'indice des prix alimentaires de la FAO en termes réels de 2000 à 2023 (source : FAO Stat).

En 2022, des hausses de prix, perceptibles dès 2021, ont été relevées pour une majorité de produits alimentaires de base sur plusieurs marchés dans les territoires où le Grdr est actif en Afrique de l’Ouest. Les hausses, qui ont été jusqu’à un doublement des prix, concernent aussi bien les produits importés que les produits locaux (👁️ **Graphique ci-dessous**). Elles sont particulièrement accentuées dans les pays les plus dépendants des importations céréalières (Mauritanie et, dans une moindre mesure, Sénégal).

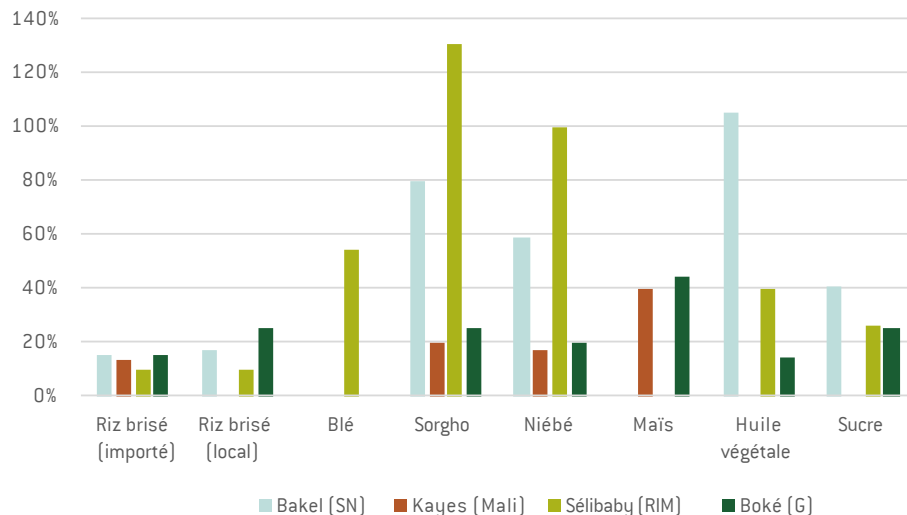
Fin 2022, les prix demeuraient anormalement élevés. A titre d’illustration, à Kayes (Mali), le prix des céréales de base (riz, sorgho et maïs) était en décembre 2022 supérieur d’au moins 25% à la moyenne des prix de la période 2017-2021³.

La Mauritanie, très dépendante des importations, et le Mali, soumis à un embargo commercial de janvier à juillet 2022 et à diverses sanctions, ont tout particulièrement souffert de cette situation⁴.

UNE HAUSSE GÉNÉRALISÉE DES PRIX ALIMENTAIRES CONSTATÉE DÉBUT 2022.

Variation des prix à la consommation de quelques produits alimentaires de base entre février 2021 et mars 2022 à Bakel, Kayes, Sélibaby et Boké.

Source : enquête du Grdr, mars 2022.



3. Afrique Verte Internationale (2023) Point sur la situation alimentaire au Sahel. Bulletin mensuel d’information sur le prix des céréales : Niger - Mali - Burkina Faso. Suivi de campagne n° 261
 4. CILSS (2022) Rapport Régional sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2022

Actions et réactions des pouvoirs publics aux échelles nationales et sous régionale.

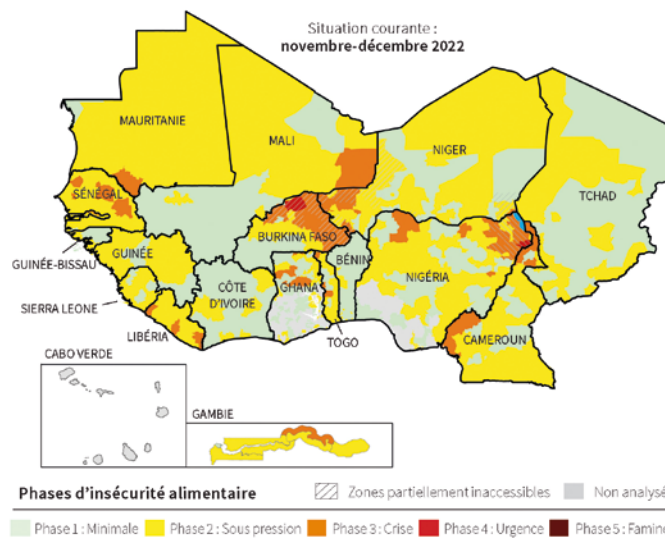
L'épisode inflationniste enregistré en 2021-2022, s'inscrit dans une tendance haussière enclenchée depuis 2003 (👁️ **Encadré 2**). Deux pics de prix (en 2007-2008 et 2010-2011) ont précédé le pic de 2022. **Ce contexte a conduit les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds à accorder davantage d'attention aux questions agricoles et alimentaires.**

Ces 20 dernières années, la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS se sont particulièrement mobilisés pour consolider le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA). L'adoption d'un dispositif commun de diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle (« cadre harmonisé » (👁️ **capture d'écran ci-contre**), l'élaboration d'une charte de l'aide alimentaire mettant notamment l'accent sur l'enjeu de privilégier les achats locaux, la constitution d'une réserve régionale de sécurité alimentaire⁵ comptent parmi les acquis de cette période. Plus largement, l'adoption d'un Plan Régional d'Investissement Agricole contribue à concrétiser les orientations de la politique agricole sous régionale (ECOWAP). Toutefois, des difficultés persistent quant à la mise en place du volet commercial (création d'un marché ouest africain libre de droit pour les produits locaux et protégé des importations extra sous régionales à bas coûts).

5. Cette réserve, créée en 2013, a été à ce jour mobilisée essentiellement pour répondre aux difficultés alimentaires rencontrées dans la région du lac Tchad (Nigéria, Niger, Tchad et Cameroun) et dans le Liptako-Gourma (Mali, Niger, Burkina-Faso), des territoires particulièrement éprouvés par les mouvements insurrectionnels qui ont émergé ces 15 dernières années.

SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST : SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

28.9 millions de personnes en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)



Source : Analyses du Cadre harmonisé, concertation régionale, Cotonou, Bénin, novembre 2022 www.food-security.net
© 2022. Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), carte réalisée par CILSS/AGRHYMET

A l'échelle nationale, une remobilisation en faveur des enjeux agricoles et alimentaires est également perceptible. Elle est plus ou moins prononcée selon les pays considérés.

D'une part, des financements ont été mobilisés pour améliorer la disponibilité en céréales locales à travers un appui à la production.

La riziculture irriguée [Sénégal, Mali et Mauritanie] et les rizicultures pluviales [Guinée et Guinée-Bissau] font l'objet d'une attention particulière du fait de l'importance du riz dans les régimes alimentaires. La production ainsi que la transformation de riz paddy (non décortiqué) bénéficient de cet appui. L'accessibilité aux riz locaux s'améliore mais elle demeure moins bonne que celle des riz importés, souvent moins chers, bien ancrés dans les habitudes alimentaires urbaines et dont l'importation est contrôlée pour des acteurs économiques parfois influents (👁 Encadré 3)

Parallèlement, les pouvoirs publics veillent à sécuriser leurs importations, tant en volume qu'en prix, tout particulièrement en Mauritanie et au Sénégal qui importent une part importante de leur consommation. Les degrés de taxation des importations sont modulés en fonction des cours mondiaux et des dispositions sont prises pour importer des prix plafonds pour des produits de base importés. Au besoin, les importations commerciales sont subventionnées et on recourt à l'aide alimentaire (👁 Encadré 4)

6. Riz local : riz irrigué produit au Mali, majoritairement dans la région de Ségou située à plus de 800 km de Kayes.

7. Taxes inférieures à 4%, d'après une étude commanditée par le Grdr. Cf. Atlas : Histoires de Résilience du Guidimakha, p. 34.

ENCADRÉ 3 : DANS LA VILLE KAYES, UN ACCÈS PARTICULIÈREMENT DIFFICILE AU RIZ LOCAL⁶

Alors que la Mali est excédentaire en riz, à Kayes, le riz local n'est proposé que par une minorité de détaillants (moins de 20% d'entre eux d'après nos estimations). Il est par ailleurs systématiquement plus cher que le riz importé : par exemple en 2016, le riz importé par-fumé est vendu entre 290 et 300 XOF au kg, tandis que le riz Gambiaka est proposé à 440 XOF tout au long de l'année. Même le riz importé le plus cher (étuvé) est légèrement plus abordable (480 XOF) que l'étuvé local (500 XOF). Kayes est, avec Gao, la ville la plus chère du Mali pour le riz local et la moins chère pour le riz importé.

Dans la ville, porte d'entrée du riz importé au Mali, ce produit est commercialisé par un réseau de grossistes internationaux qui reproduisent la structure oligopolistique du marché national (4 à 5 opérateurs couvrent la quasi-totalité de l'approvisionnement en riz importé de la ville) et diversifient son offre en intégrant la vente d'autres produits de base importés (farine, huile,...).

Le commerce des céréales locales n'est pas intégré à ce circuit. Il est pris en charge par une vingtaine de grossistes locaux ayant une capacité de pénétration commerciale bien plus faible du fait d'un plus grand éclatement et de marges de profit et chiffres d'affaires bien moindres.

Les relations de dépendance qui lient les détaillants aux grossistes par les biais des crédits que ceux-ci leur accordent (les détaillants ne payant les produits qu'après les avoir vendus) permettent au circuit de grossistes internationaux d'influencer significativement l'offre en denrées alimentaires dans la ville.

Source : Grdr (2022). Diagnostic du système alimentaire de Kayes.

ENCADRÉ 4 : VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE DE LA MAURITANIE

La Mauritanie importe environ 70 % de sa consommation de céréales.

Le blé, qui compte pour 70% des importations, peut être considéré comme la céréale de base dans le régime alimentaire mauritanien. L'Ukraine et la Russie sont les fournisseurs commerciaux de blé quasi exclusifs de la Mauritanie. Faiblement taxée⁷, cette céréale (et ses dérivés) est la plus accessible dans le pays.

Le recours à l'aide alimentaire constitue un autre pilier de la politique alimentaire du pays. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et le

Programme Alimentaire Mondial concentrent leur action sur la distribution et la subvention de vivres (blé, riz, huile, sucre) par différents canaux («Vivres Contre Travail », « Opération Ramadan», «Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité », «boutiques EMEL» etc.).

Les hausses de prix enregistrés en 2007-2008 et 2010-2011, l'arrêt des exportations céréalières de certains pays, et finalement l'attaque de l'Ukraine par la Russie et ses conséquences sur les cours et les flux mondiaux de blé ont conduit à une inflexion de ces orientations. Ainsi, le riz local, dont la production est davantage subventionnée que par le passé, est désormais intégré dans l'offre de l'aide alimentaire.

ENCADRÉ 5 : PRENDRE EN COMPTE LES HABITUDES ALIMENTAIRES POUR DÉFINIR L'OFFRE DANS LES DISPOSITIFS D'AIDE ALIMENTAIRE.

Dans le cadre d'un projet conduit en Mauritanie en 2009-2010, conçu en réponse à la crise des prix de 2007-2008, le Grdr a soutenu la mise en relation entre des producteurs de sorgho implantés dans des zones excédentaires et des gestionnaires de stocks vivriers desservant des localités vulnérables. Il s'agissait d'explorer une alternative au dispositif étatique qui fonctionnait exclusivement sur la base d'importations de blé et de riz. Les groupements de producteurs ont honoré leur contrat sans difficulté. Toutefois, plusieurs gestionnaires de stocks vivriers ont préféré échanger le

sorgho livré contre du blé ou du riz, du fait que la demande était majoritairement orientée vers ces produits et aussi pour profiter des termes de l'échange entre sorgho et riz importé (2 contre 1).

Dans les opérations post-urgence, le Grdr prend donc désormais davantage en compte la demande alimentaire, même si celle-ci impose de recourir à des importations. Ainsi les menus des cantines scolaires au Sénégal, élaborés par les gestionnaires et parents d'élèves, comportent une majorité de plats de composition mixte¹¹. Et désormais, les stocks vivriers soutenus par le Grdr proposent un mixte entre produits locaux et importés.



Le Grdr et l'enjeu d'une amélioration de l'accès aux produits alimentaires locaux et de qualité

Le Grdr poursuit son action en faveur de systèmes alimentaires durables et résilients. Dans un contexte de prix alimentaires élevés, notre association se mobilise tout particulièrement sur l'enjeu d'accessibilité à l'alimentation en connectant, autant que faire se peut, la demande alimentaire à la production locale. Notre action combine la réalisation d'études-diagnostic et des expériences de soutien opérationnel à l'accessibilité alimentaire.

1 **Caractériser la demande alimentaire et les difficultés d'accès à l'alimentation.** En concertation avec des collectifs composés d'élus locaux, d'associations diverses et des services déconcentrés, plusieurs études-diagnostic ont été conduites et restituées par le Grdr, en 2022, dans le département de Kaédi (Mauritanie), dans la ville de Kayes, Mali (👁 Encadré 4) ainsi que dans la ville de Ziguinchor (Sénégal). Ces travaux permettent de mieux cerner la demande alimentaire et les difficultés d'accès à l'alimentation (👁 Encadré 3).

2 **Explorer des pistes pour lever les difficultés d'accès à l'alimentation : soutenir le pouvoir d'achat par la « relance économique » et la subvention de l'alimentation.**

Par ailleurs, notre association a continué à favoriser un meilleur accès à l'alimentation pour des familles vulnérables. Dans une cinquantaine d'établissements scolaires publics du primaire et du secondaire de dix

départements du Sénégal, des élèves ont pu déjeuner ou petit déjeuner dans des cantines approvisionnées en circuits courts par des fournisseurs locaux (commerçants, groupements de producteurs etc.)⁸. Cette offre de repas [829 867 repas servis⁹], proposée à un prix subventionné à hauteur de 100 à 66%, contribue à améliorer les conditions de scolarisation. L'étude d'impact de ce dispositif montre en outre qu'il induit des retombées positives sur l'économie locale¹⁰.

Dans la ville de Boké (Guinée), le Grdr a soutenu la fédération de plusieurs dizaines de restauratrices de rue de manière qu'elles puissent revendiquer de meilleures conditions de travail : sécurisation foncière de leur espace de travail, collecte des déchets etc. Parallèlement, un travail a été entamé pour améliorer la qualité sanitaire de leur offre et faciliter une intégration croissante de produits locaux dans celle-ci.

En Mauritanie (Gorgol, Guidimakha) et au Mali (Kayes), enfin, où a situation alimentaire était particulièrement difficile, des stocks alimentaires à gestion décentralisée (« banques de vivres », « stocks alimentaires de sécurité ») ont été recapitalisés. Ces dispositifs, choisis en concertation avec les services déconcentrés de l'Etat et les élus locaux sur la base de critères de vulnérabilité, desservent plusieurs localités et offrent des produits locaux et des produits importés à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché (👁 Encadré 5).

8. Projet NIAMDE - 9. Période de mai 2021 au 31 janvier 2023 - 10. Grdr (2023) Effets socio-économiques d'un dispositif d'alimentation scolaire approvisionné en circuits courts (Sénégal). - 11. A titre d'illustration, le tiéboudiène « plat national sénégalais », revendu aussi par les Mauritanien, est composé de produits locaux- légumes, poissons- et importés- riz brisé, huile.

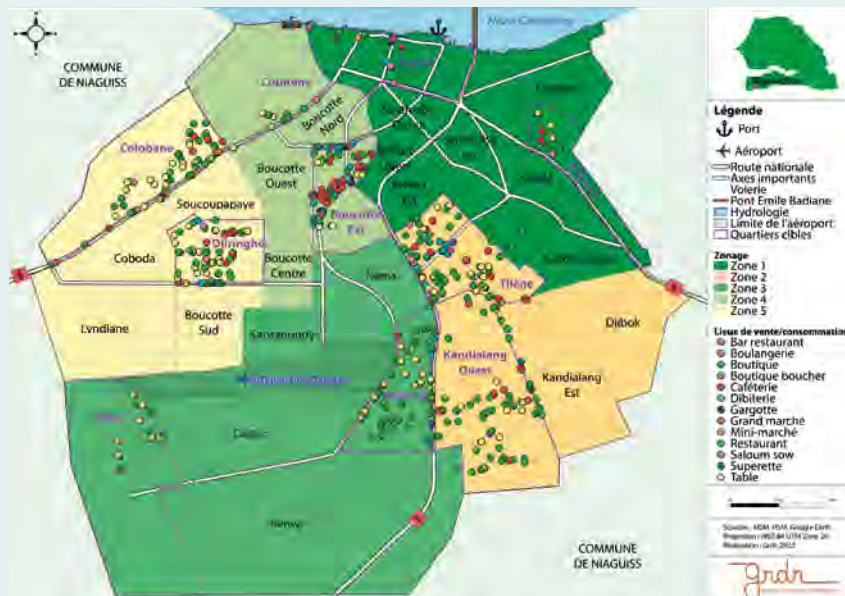
Parallèlement, des actions destinées à soutenir le pouvoir d'achat ont été conduites : subventions d'AGR (activités génératrices de revenus) comme la production agro pastorale ou le commerce, « transferts monétaires » conditionnés à la participation à des travaux d'aménagement du territoire, dotation en petits ruminants et intrants agricoles pour la relance de la production agro pastorale.

3

Partager le bilan de nos actions.

Au Sénégal, le Grdr a présenté l'étude d'impact sus mentionnée au sein du groupe de travail que la Division des Cantines Scolaires du Ministère de l'Education coordonne dans la perspective de l'adoption d'une loi sur les cantines scolaires. L'intérêt de privilégier les approvisionnements locaux et de ne pas imposer de modèle uniforme de cantine compte parmi les recommandations du Grdr.

Les résultats de nos travaux sont également régulièrement présentés et débattus au sein de collectif et tout particulièrement au sein du programme Terre Nourricière du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).



INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LA VILLE DE ZIGUINCHOR

C'est tout particulièrement le cas au marché Boucotte [marché central] qui polarise l'essentiel des achats alimentaires [...]. L'étude confirme que la question alimentaire se pose surtout en termes d'accessibilité physique et économique. Des inégalités territoriales et économiques face à l'accès aux produits alimentaires à haute densité nutritionnelle (comme les légumes, les fruits, ou les produits halieutiques) restent importantes à Ziguinchor. Ces produits sont moins disponibles dans les quartiers les plus défavorisés comme les produits transformés. Les populations de ces quartiers rencontrent des contraintes matérielles et économiques pour se rendre au marché central.

Source : Grdr 2022. Le système alimentaire de la ville de Ziguinchor



© David Richard / Tansit

Ninon Sirdey

Chercheuse au sein de l'Unité Mixte de Recherche (UMR) « Montpellier Interdisciplinary center on Sustainable Agri-food systems (MOISA) du Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)



Pouvez-vous nous présenter brièvement les problématiques sur lesquelles vous avez travaillé au sein de l'Bureau d'Analyse Macroéconomique de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA-BAME)?

Je travaille au sein de l'UMR MoISA qui regroupe des chercheurs en sciences sociales (économie, sociologie, sciences politiques) et en nutrition/santé publique s'intéressant aux transitions en cours au sein des systèmes alimentaires, à différentes échelles. En poste à l'ISRA BAME au Sénégal, j'ai été impliquée dans

des projets de recherche et de recherche-développement sur l'organisation et l'évaluation des systèmes alimentaires. Nous avons d'abord travaillé sur l'identification des principaux défis de durabilité des systèmes alimentaires à l'échelle nationale et comment ils se répartissent de manière différenciée à travers le pays. Ensuite, mes travaux étudient en quoi (I) certaines stratégies de production (ex. agroécologique), de commercialisation et de consommation à l'échelle des ménages agricoles et (II) certains modes d'organisation et de gouvernance des chaînes de valeurs agricoles – des producteurs aux consommateurs urbains – peuvent contribuer davantage à la durabilité (ex. améliorer l'accès à l'alimentation des populations rurales et urbaines, diminution des pertes post récolte...).



En quels termes percevez-vous les difficultés d'accès à l'alimentation au Sénégal ?

Comme il est justement avancé dans ce rapport d'activité, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal se pose davantage en termes d'accès que de disponibilité, bien que certaines zones et certains ménages agricoles souffrent d'un déficit de production important, les rendant vulnérables à l'insécurité alimen-

taire dans un contexte de forte croissance démographique, de pauvreté et d'inflation sur les produits de base. Au Sénégal, les difficultés d'accès à l'alimentation se posent en termes d'accès économique, physique et social, chacun d'entre eux dépendants des caractéristiques des ménages/individus (comme leur pouvoir d'achat, leur lieu d'habitation, le sexe...), mais aussi d'une autre facette composée d'éléments externes et institutionnels comme les prix, l'inégale répartition géographique des produits sains/mauvais, la publicité... C'est probablement en agissant sur ces deux facettes du problème que les enjeux pourront être traités.



Que pensez-vous des diverses initiatives menées dans ce pays en faveur des cantines scolaires ?

Utiliser les cantines scolaires comme levier de lutte contre la malnutrition infantile et pour favoriser l'éducation n'est pas nouveau. Ce qui me semble intéressant dans les initiatives récentes au Sénégal est de miser sur une approche territoriale : s'appuyer sur un réseau de producteurs/éleveurs du territoire et sur des produits nationaux pour faire en sorte que les cantines soient à la fois un levier de développement économique local, de cohésion sociale

tout en contribuant à fournir des repas satisfaisants en quantité et qualité (nutritionnelles, gustative et culturelle) aux enfants. Dans un contexte d'inflation, ces initiatives peuvent jouer un rôle de filet de sécurité pour de nombreuses familles pauvres. Maintenant, ces initiatives ont besoin de soutiens publics et d'une gouvernance solide de la part des collectivités territoriales pour être pérennisées et donner les mêmes opportunités à tous les enfants.



2

La planification urbaine face aux défis des villes ouest-africaines





L'*Afrique de l'Ouest vit une transition urbaine qui, au-delà du simple passage statistique (seuil à partir duquel le nombre d'urbains dépasse le nombre de ruraux), constitue une véritable mutation dans l'organisation des territoires et la gestion de leurs habitants. Or, cette transition urbaine peut être à la fois très performante en termes de développement mais aussi cause de nuisances importantes. Si les villes sont reconnues pour être des moteurs de la croissance économique et du développement (en tant que lieux de production de richesses, de concentration des services, d'échanges culturels, économiques et intellectuels, d'innovations et d'opportunités), une croissance urbaine mal maîtrisée provoque d'importants dysfonctionnements (fragmentation sociale et spatiale, difficultés d'accès aux services essentiels, développement de l'habitat précaire, risques sociaux, sanitaires et environnementaux, voire conflits).*





COMMENT DÉFINIR CE QU'EST UNE VILLE OUEST-AFRICAINE ?

La ville n'est pas un modèle occidental. L'invention de la « ville », au sens de concentration de population sur un territoire restreint, remonte à plus de 5000 ans, en Mésopotamie. Depuis, le modèle urbain se répand en continu. Il est aujourd'hui unique et hégémonique : plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en ville. Et dans une génération, ce chiffre sera probablement proche de 80%.

La notion de ville ou d'urbain recouvre toutefois des réalités multiples et les définitions peuvent être très différentes d'un pays à l'autre. Parmi les critères retenus pour définir la ville, les seuils démographiques, la morphologie du bâti et le découpage politico-administratif sont les plus courants, auxquels s'ajoutent parfois des critères d'attractivité économiques. L'INSEE définit par exemple une unité urbaine (ou agglomération) comme « une commune ou un ensemble de communes présentant une zone bâtie continue (c'est-à-dire moins de 200m entre chaque construction) qui comptent au moins 2 000 habitants ». Au Bénin, on met plutôt en avant les fonctions urbaines puisque la ville serait alors « une zone hétérogène qui regroupe tout chef-lieu de commune ayant au moins 10 000 habitants et au moins l'une des infrastructures ci-après : bureau de poste, bureau du trésor public, système d'adduction d'eau, électricité, centre de santé, collègue d'enseignement général avec 2^e cycle.... ». Au Sénégal, il suffit qu'une localité compte plus de 5 000 habitants pour être considérée comme une ville.

Il semble donc difficile d'apposer une définition unique de ce qu'est la ville ouest-africaine, puisque l'urbain semble se définir par une combinaison de critères plus ou moins objectifs et différents d'une région à l'autre : densité de population et du bâti, accès aux services essentiels, de santé et d'éducation, fonctions politique, économique, commerciale et culturelle mais aussi modes de vie et de consommation... **Toutefois, ce qui caractérise le modèle urbain ce n'est pas la ville comme mode d'aménagement physique (routes, murailles, habitat...) mais la densité permanente.** Vivre en ville, c'est habiter un espace dont la densité est 100 ou 1000 fois supérieure à la densité rurale.



Les 4 grands défis de développement des villes ouest africaine

Au cours des 30 prochaines années, l'Afrique devrait voir sa population doubler et atteindre 2,5 milliards d'habitants. Ses agglomérations pourraient alors accueillir 950 millions d'habitants supplémentaires. Ainsi, en seulement une génération, la population des villes subsahariennes devrait doubler. Mais 97 % des villes comptent moins de 300 000 habitants. Ce sont donc ces petites et moyennes villes qui absorberont l'essentiel de la croissance démographique (**👁 Interview de Laurent Bossard**). Ainsi, la ville de Kaédi (Mauritanie) qui compte environ 60 000 habitants en 2023, verrait un doublement de sa population à l'horizon 2040¹². La commune urbaine de Boké, en Guinée, a quant à elle vu sa population multipliée par 4... en dix ans ! Alors qu'on comptait 60 000 habitants en 2013, ils sont plus de 260 000 aujourd'hui, notamment en raison de l'attractivité des mines de bauxite. Cette transition urbaine du continent devrait nous offrir une opportunité de repenser les modèles de développement social, économique et environnemental. Aujourd'hui, ces villes ouest-africaines font face à une grave crise urbaine, née du déséquilibre entre démographie importante et le besoin de repenser les modèles de développement social, économique et environnemental. La grande majorité des habitants vivent dans des conditions précaires et les dynamiques d'extensions de la ville sont essentiellement informelles.

1


Le premier défi que pose cette transition urbaine est bien sûr celui des **services urbains et de l'alimentation**. Comment assurer l'accès à l'eau en quantité et qualité suffisante pour des citoyens de plus en plus nombreux ? Comment assurer l'assainissement et la gestion des déchets nécessaires pour préserver la santé des habitants et leur environnement ? Comment offrir des services d'éducation et de santé de qualité pour tous les usagers de ces villes ? Et enfin et surtout, comment nourrir tous ces nouveaux urbains, sagement, équitablement et durablement ?

2

Le second défi est celui de **l'emploi, de la formation professionnelle et du développement économique**, en particulier pour les jeunes (qui représentent aujourd'hui la majorité des citoyens), et pour les femmes, largement précaires. L'importance des villes dans l'économie de la région n'est plus à démontrer. Mais cette économie est essentiellement informelle. L'offre de formations y est peu adaptée et les conditions (d'accès à l'énergie, de transport et de régulation) sont peu propices au développement des marchés urbains.

12. D'après des projections réalisées à partir des données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de Mauritanie en 2013 et la base de données Africapolis de l'OCDE/CSAO.

3

Vient ensuite la question de la **préservation de l'environnement et de l'adaptation aux aléas climatiques** ( **encart ci-contre**). Les concentrations humaines... concentrent les nuisances. Les villes sont à la fois les plus émettrices en pollution et en gaz à effet de serre mais aussi les plus vulnérables aux aléas climatiques (sécheresses, inondations, hausse des températures...)

4

Enfin, le quatrième défi, étroitement lié aux trois premiers, est celui de l'« **administration** » de la ville. La densité engendre des relations, des échanges, une proximité, parfois des frottements et des tensions. Elle oblige donc à gérer cette foule, à organiser la manière dont elle habite le territoire. Il faut protéger, aménager, défendre, bâtir, approvisionner, commercer. Il faut aussi organiser, réguler, arbitrer...

INONDATIONS DANS LES VILLES RIVERAINES DU FLEUVE SÉNÉGAL : UNE CROISSANCE URBAINE SOUS PRESSION

Les inondations figurent parmi les risques naturels les plus préoccupants pour les villes de la vallée du fleuve Sénégal. Bien qu'aujourd'hui exacerbées par les conséquences du dérèglement climatique et une croissance démographique fulgurante, les causes de ces catastrophes résultent aussi de conjectures plus anciennes. Les sécheresses survenues au Sahel dans les années 70 ont provoqué des déplacements de population massifs vers les villes riveraines du fleuve qui ont été soumises à une pression foncière urbaine très forte et soudaine. Si le lotissement des nouveaux quartiers permet effectivement d'absorber une partie de ces flux, des marigots asséchés ont également été investis spontanément. Le retour à une pluviométrie normale a révélé la vulnérabilité de ces habitations face aux inondations. Des ouvrages de protection ont été aménagés. Toutefois, le manque d'entretien de ces infrastructures a entraîné leur perte de fonction et même augmenté la vulnérabilité de certains quartiers. Ils ont aussi provoqué une certaine spéculation foncière locale sans que les recommandations techniques de construction en zone inondable du maître d'œuvre soient soutenues par un cadre réglementaire rigoureux. Et l'obstruction des caniveaux, canaux de drainage et bassins de rétention par les déchets (en l'absence efficace de système de gestion des déchets), le manque d'entretien des routes, les constructions illégales sur le passage de l'eau, augmentent encore la vulnérabilité aux risques d'inondations.



La planification stratégique classique est-elle la bonne réponse ?



Dès lors, la « planification territoriale » ou « planification stratégique », apparaît comme une solution pour organiser le développement des villes. Elle permet de coordonner les politiques publiques, de favoriser le pilotage politique d'un territoire et de définir les voies d'un développement durable. Elle se traduit par des schémas directeurs ou des plans de développement, ensuite déclinés en politiques publiques, règlements et plans d'actions. C'est d'ailleurs désormais une pratique fondamentale, très utilisée dans le monde du développement, y compris dans la mise en œuvre de projets.

Contrairement aux idées reçues, les villes ouest-africaines font bien l'objet de planifications (des plans, des données existent). Mais ces planifications territoriales, aussi stratégiques soient-elles, qui consistent à comprendre l'existant, anticiper l'avenir, formuler une vision partagée d'un futur souhaitable et se doter d'outils sont totalement inefficaces ! Et ce sont des pratiques qui sont pourtant largement généralisées et plébiscitées dans le monde du développement...

En effet cet exercice de planification résiste mal à l'épreuve du temps : les contextes sont trop incertains, les collectivités locales n'ont pas assez de pouvoirs ni de moyens, la volonté politique est trop souvent absente, les problématiques foncières trop complexes et les urgences trop souvent difficiles à hiérarchiser... Dès lors, cette démarche de planification, si répandue, est-elle adaptée à nos interventions sur les villes intermédiaires, notamment en Afrique de l'Ouest ? Comment

« tenter d'ordonner ce qui est « mouvant » ? Comment planifier de manière à la fois flexible, réaliste et pragmatique ?

Pour commencer, **les populations les plus pauvres s'installent toujours là où rien n'est planifié** (CHENAL, 2013). Donc dans des villes qui grandissent principalement de manière informelle, le développement se fait en dehors de toute planification. La méthode se heurte également à des éléments de blocage majeurs. En premier lieu, les diagnostics sur lesquels se fondent les planifications sont trop souvent des successions d'informations et de chiffres qui ne laissent que trop peu de place à l'analyse critique et ne permettent pas de comprendre les dynamiques urbaines. Ils donnent également peu d'éléments sur l'imaginaire, l'image de la ville et sa définition par les populations. Or, c'est bien la compréhension de la perception de la ville par ses habitants qui nous donne l'une des clés qui nous permettra d'appréhender les dynamiques urbaines.

De plus, **il existe un déséquilibre entre responsabilités croissantes et faiblesses de moyens**. En Afrique de l'Ouest, le niveau de décentralisation est relativement faible, la répartition des compétences entre les différents niveaux de l'administration n'est pas toujours claire et les ressources humaines et financières des collectivités locales sont totalement inadaptées aux compétences qui leurs sont dévolues. Le manque de volonté et l'instabilité politique sont également un frein majeur. De nombreux élus des villes ouest-africaines, à fortiori dans les villes intermédiaires, peinent à percevoir l'intérêt de l'exercice de planification. Or, sans volonté politique affirmée, aucune démarche ne peut être entreprise.

A cela s'ajoutent des difficultés de gestion foncière. Les droits fonciers, complexes (coutumiers et « modernes »), gérés collectivement, les occupations illégales ou la multiplication de propriétaires rendent cette gestion foncière quasiment impossible.

Enfin, il existe de fortes difficultés prospectives et une trop grande incertitude : les systèmes d'informations statistiques sont défaillants, non actualisés et non représentatifs de la réalité. Les vulnérabilités économiques et les urgences de situations rendent le sentiment d'incertitude très présent et entravent toutes projections.

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE POUR GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Dans le bassin du fleuve Sénégal, l'irrégularité interannuelle des crues et les importants déficits pluviométriques apparus au cours des années 1970 à 1990 sont à l'origine d'un stress hydrique encore perceptible. Cette forte sensibilité climatique caractéristique de la bande sahélienne s'accompagne aujourd'hui d'une croissance démographique sans précédent. Elle se traduit par une augmentation considérable des besoins en eau à l'échelle du bassin. Les territoires traversés par le fleuve Sénégal doivent s'approprier de manière concertée et transfrontalière les stratégies de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) de manière concertée et transfrontalière, portée par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Alors que la gestion des grands fleuves transfrontaliers ne cesse de se dégrader à travers le monde, celle du fleuve Sénégal apparaît comme un modèle à valoriser et accompagner. Son ancrage local est assuré par la mise en place d'initiatives de collectivités locales et participe au renforcement des liens transfrontaliers. A Bakel (Sénégal), Sélilaby et Gouraye (Mauritanie), des actions de reboisement ont par exemple été entreprises par ces communes afin de lutter contre l'érosion des berges du fleuve et de ses affluents. Elles se régularisent régulièrement afin de prioriser les actions à mettre en œuvre.

« La violence avec laquelle les urbanistes et les élites cherchent à faire de la ville africaine une ville comme les autres empêche de trouver des solutions innovantes »

Chenal, 2013

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ URBAINE... EN FRANCE

Témoignage d'Agnès El Majeri, Directrice de la Fondation Paris Habitat.

« L'adaptation des citoyens à l'urbanisation galopante n'est pas uniquement une réalité dans les « pays du Sud », elle est aussi à l'œuvre en France, dans les quartiers... Depuis 2019, en cohérence avec l'ambition de Paris Habitat de "Vivre ensemble la ville" et en concertation avec les collaborateurs de Paris Habitat, la Fondation d'entreprise Paris Habitat soutient des projets expérimentaux visant à imaginer et construire la ville solidaire et inclusive de demain. À Grigny, de 2020 à 2022, nous avons soutenu le projet de recherche-action baptisé "D&FI : Démarche pour l'Engagement des Femmes immigrées" mené par le Grdr. Son but était de produire des connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques sur l'insertion sociale et économique des femmes en situation de précarité dans les quartiers prioritaires de la ville.



Il est intéressant de voir à travers les résultats du projet, la capacité des personnes à anticiper et à s'adapter aux changements et mutations des villes. En effet, nous avons vu que l'inventivité des habitantes, les initiatives collaboratives, informelles, les solidarités, sont autant de mécanismes qui leurs permettent de s'adapter aux transitions urbaines et de rendre la ville plus inclusive. »



Comment planifier les villes intermédiaires ouest-africaines ?

Accompagner la transition urbaine c'est agir de manière intersectorielle. Il faut prendre en compte la complexité urbaine dans toutes ses dimensions en pensant ensemble les questions d'habitat, d'emploi et de développement économique, la question de la gestion de l'eau et des déchets, mais aussi les questions de santé et d'alimentation... Il s'agit aussi de prendre en compte la ville avec son environnement et ses ressources, humaines, naturelles et financières.

Finalement, pour accompagner la transition urbaine de ces villes intermédiaires ouest-africaines, **il faut pouvoir planifier leur développement, certes, mais d'une manière qui permet de s'adapter plus rapidement aux mouvements de la ville**, à ses évolutions, à ses spécificités sociales, économiques et foncières et enfin à ses difficultés financières et structurelles. Il ne s'agit pas de planifier une « ville rêvée » ou réservée aux élites mais bien de rendre la ville vivable pour la majorité de ses habitants.

1 **Il est tout d'abord indispensable de pallier le déficit d'informations.** Sans informations fiables, aucune décision ne peut être prise, aucune stratégie cohérente et réaliste ne peut être mise en œuvre. Des outils simples et rapides de connaissance de la ville peuvent être mobilisés : enquêtes-ménages, photos aériennes, croquis, recensements, adressage qui, associés aux outils de prospectives (démographiques, économiques, sociales) et aux systèmes d'informations géographiques (SIG), doivent permettre

de bien comprendre le territoire. Comprendre les dynamiques urbaines et sociales est au cœur de la compréhension de la ville. Il s'agit également de mettre l'habitant et les usages de la ville au centre de la réflexion, de comprendre les perceptions et aspirations des citoyens, leurs pratiques, leurs stratégies de vie ou de survie.

2 **La mobilisation des acteurs du territoire (publics et privés) est un enjeu majeur.** Elle doit permettre de soulever les problèmes et besoins des différentes communautés d'intérêts, d'associer les populations dans le processus de construction de la vision stratégique pour une meilleure appropriation des diverses parties. Il s'agit aussi de comprendre les structures locales de pouvoirs, d'analyser les jeux d'acteurs en présence avant de vouloir y appliquer une concertation à tout prix. Il est d'ailleurs primordial d'être attentif aux processus d'organisation et de gestion foncière existants. **Cette démarche doit conduire à adapter les outils de mise en œuvre, en tenant compte des extensions informelles, des coûts et des moyens disponibles.** Il s'agit par exemple, d'agir sur la restructuration des quartiers existants, sur les réhabilitations d'infrastructures ou l'accompagnement d'initiatives porteuses. Il faut être à l'écoute des besoins et mettre en œuvre des actions au fur et à mesure, plutôt que de se baser uniquement et à tout prix sur des actions définies comme « prioritaires ».



3

La ville doit-être abordée dans son propre contexte (national, sous régional, transfrontalier) **en lien avec son environnement naturel.** Il est indispensable de penser aux liens « urbain-rural » mais aussi à la ville au sein d'un réseau de villes intermédiaires, en lien avec celles des pays voisins.

L'ambition doit-être de faire de la planification un outil d'aide à la décision qui soit un outil flexible, un outil de pilotage itératif, un élément dynamique qui peut prendre en compte des changements rapides.



L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE DANS LES VILLES INTERMÉDIAIRE, UNE RÉVOLUTION DANS LES PRATIQUES (ET LA GESTION ?) URBAINE.

Dans les villes intermédiaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, la « révolution numérique » modifie les modes de communications. Le numérique apparaît comme un espace d'expression libre, débridé et inclusif. A Kayes, l'application mobile « Mon élu », mise en place avec l'appui du Grdr, encourage l'implication citoyenne et politique des femmes et de la jeunesse en leur permettant d'échanger directement avec les élus locaux. Les différents groupes virtuels deviennent des plateformes de débat, de relais de l'information et de partage d'offres d'emploi, parfois secondés par la mise en place d'espaces connectés comme à Kayes, Niourou du Sahel et Yelimané.

Le numérique est aussi un outil puissant d'aide à la gestion communale. Il permet aux collectivités de compenser les carences en ressources humaines et financières. A Kaédi par exemple, la commune a mis place un système de géo-référencement et de recensement des différents locaux commerciaux. Cette digitalisation des contribuables a permis d'augmenter le taux de collecte des taxes et impôts au niveau communal de plus de 20% et d'avoir une traçabilité des recettes collectées.

Enfin, alors que l'offre de formations reste souvent l'apanage des grandes métropoles, une Université virtuelle est actuellement en construction à Bakel. Elle devrait permettre aux étudiants de s'inscrire à des formations dispensées par les grandes universités sénégalaises.





Laurent BOSSARD,

est géographe de formation. Il était Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE jusqu'au mois de mai 2023. Depuis 30 ans, le CSAO joue un rôle majeur dans la prise de conscience du phénomène urbain en Afrique.



Laurent Bossard, comment le CSAO a-t-il concentré son attention sur le phénomène urbain ?

Depuis les années 1990, le CSAO insiste, étape par étape, sur la nécessité d'avoir une vue claire du présent et d'anticiper l'avenir. La première étape, l'étude WALPS¹³, dans les années 90, avait mis en évidence le potentiel économique des villes africaines. La ville africaine est le lieu d'une transformation en profondeur, avec une rapidité bien supérieure à ce qu'ont connu d'autres régions du monde.

L'Afrique se peuple et s'urbanise en même temps. C'est donc là que s'opère la transition démographique. La corrélation entre l'urbanité et la démographie n'est plus à démontrer. La ville est un lieu où l'on accède plus facilement à l'école et où les idées circulent. Une fillette de 10 ans a beaucoup moins de risques de vivre une grossesse ou un mariage précoce en ville qu'à la campagne. Non seulement elle aura accès à l'éducation, mais en plus elle aura des exemples autour d'elles de femmes qui vivent différemment.

De fil en aiguille, le CSAO a suivi ce chemin jusqu'à la conception d'un outil majeur pour comprendre la ville africaine d'aujourd'hui et anticiper celle de 2050, la base de données AFRICAPOLIS (Africapolis.org).



Comment décrire en quelques mots l'ampleur du phénomène urbain en Afrique ?

Nous sommes en train de vivre un basculement vers une Afrique majoritairement urbaine. Il y a cinquante ans, 20 % de la population du continent vivait en ville, aujourd'hui c'est près de 50 % et les 60 % seront atteints avant 2050. Non seulement cette croissance est extrêmement rapide, mais en plus on a

affaire à une puissance démographique jamais égalée. D'ici à 2050, la population africaine va passer de 1,2 à 2,5 milliards de personnes. Sur les 1,3 milliard supplémentaires, plus de 900 millions vivront en ville. Ce qui signifie que les villes vont absorber 70 % de la croissance démographique. Alors pour accompagner ce défi, il faut doter les politiques d'un tableau de bord qui leur permette de comprendre ce qui se passe sur leur territoire. La transition se passera plus ou moins bien selon que les villes et ceux qui les gèrent en auront la capacité. A cet égard, c'est une excellente nouvelle de voir le Grdr s'investir auprès des villes moyennes du bassin du fleuve Sénégal.



Ces observations s'appliquent-elles également dans les pays sahéliens où la densité de population était faible ?

Dans notre publication « Sahel à venir », nous soulignons que l'exode rural n'est pas le principal facteur de croissance des villes. Les villes se construisent par la jonction de plusieurs phénomènes. La natalité en ville, d'abord, mais aussi par la transformation progressive d'un village en bourg rural puis en petites villes et en ville moyenne. Nos

cartes issues d'Africapolis permettent d'observer l'émergence de centaines de petites villes et la croissance de zones bâties, qui vont entraîner l'émergence de grandes agglomérations par l'absorption de petites localités, par la fusion et la densification d'un habitat rural. Quand les politiques rêvent de fixer les gens dans les campagnes, il ne s'agit donc que d'un mirage, car la ville vient aussi à ceux qui ne vont pas vers elle. La troisième ville d'Afrique, Onitsha, au Nigeria, 8,5 millions d'habitants, est apparue récemment de cette manière, par agrégation progressive de bourges et petites villes...

Un jour, un paysan m'a dit : « Une ville de 100 000 habitants, ce sont 200 000 repas quotidiens à préparer. » Ce paysan l'avait compris avant bien des politiques. A la campagne, on produit sa nourriture et celle de sa famille. En passant à la ville, on a besoin d'acheter. Ce qui nécessite le développement de marchés, mais surtout d'une agriculture

avec des rendements suffisants. En Afrique de l'Ouest, 90 % de la production agricole est écoulee sur le marché intérieur et cette économie alimentaire représente 228 milliards d'euros par an.



Gérer l'urbanisation concerne donc l'ensemble du territoire ?

Quand on pense « ville africaine », des images de mégapoles comme Lagos et ses 15 millions d'habitants nous viennent à l'esprit. Mais on oublie qu'en Afrique, 97 % des villes comptent moins de 300 000 habitants. Africapolis comble une lacune majeure en intégrant 7 225 petites villes et villes intermédiaires entre 10 000 et 300 000 habitants, qui hier n'étaient pas systématiquement répertoriées. L'écart entre monde rural et monde urbain se réduit rapidement. L'urbanisation est accomplie en Europe alors qu'elle est en pleine jeunesse en Afrique. C'est une course de vitesse pour les poli-


tiques qui s'appliquent à un milieu qui se transforme sans cesse. Il est par exemple surprenant que les stratégies d'adaptation au changement climatique ne s'intéressent pas plus aux villes qui vont peser lourd dans l'émission de gaz à effet de serre.

13. WALPTS : West African Long Term Perspective Study, étude collective pilotée par Jean-Marie Court qui vient de publier le livre : *REDÉCOUVRIR LA DÉMO-ÉCONOMIE - Pour gérer le peuplement de la planète et pour refonder l'Aide*»

3

L'entrepreneuriat sur le double-espace : un accompagnement à repenser






L'entrepreneuriat est souvent perçu par les politiques publiques, d'ici et de là-bas, comme la solution à un grand nombre de problèmes sociaux-économiques. L'entrepreneuriat sur le « double-espace » n'y échappe pas. Il est vu en France et en Europe, comme un moyen de lutter contre le chômage des immigrés, plus souvent touchés que les autres couches de la population, et permettrait de justifier les politiques d'insertion (quand ce n'est pas d'encourager les retours !). De l'autre côté de la Méditerranée, il offrirait des perspectives économiques pour les territoires, grâce à des investissements et la création d'emplois. Pourtant, depuis que ces politiques sont mises en place, aucune évaluation sérieuse n'a été faite : combien d'entreprises créées sur le « Double-Espace » persistent deux ans après leur création ? Quelles sont les difficultés rencontrées par ces porteurs de projets ? Que peut-on faire pour améliorer l'accompagnement en tenant compte à la fois des réalités « ici » et « là-bas » ? Quel est l'impact, en termes d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) des projets sur le « Double-Espace » ? Fort de son expérience, le Grdr est en mesure d'apporter quelques réponses, à son échelle. Mais il doit encore convaincre ses partenaires de la nécessité d'aborder cet accompagnement dans la durée, de manière cohérente et globale, qui intègre tous les territoires concernés.





La double appartenance au coeur de l'entrepreneuriat des immigrés

En France, les liens entre engagement et questions économiques se renforcent depuis les années 1990. Cette évolution s'explique par des changements importants dans l'objet des associations d'immigrés et par l'augmentation des projets individuels axés sur l'investissement à visée socio-économique. Très vite, il est apparu que les initiatives des migrants en direction de leur pays d'origine étaient trop peu soutenues par les circuits classiques d'aide à la création d'entreprise. Fort de ce constat, en 1998, le Grdr s'est activement engagé pour la mise en place du Groupe d'Appui à la Micro-Entreprise (GAME) des immigrés. C'est également au début des années 2000 que les acteurs institutionnels nationaux ou internationaux se sont positionnés sur le sujet des initiatives économiques des migrants dans leur pays d'origine ( **Fonds de Solidarité Prioritaires «Co développement» au Mali et le PAISD au Sénégal**)

Depuis cette période, le Grdr a construit, progressivement, une méthodologie d'intervention évolutive. Elle prend en compte le profil des entrepreneurs, leurs objectifs, et l'environnement politique et économique du pays d'investissement. Tout repose sur l'idée que si investissement il y a, autant qu'il soit le plus sûr et le plus efficace possible tout en contribuant au développement local dans la région où il est réalisé. Le Grdr est dès lors apparu comme un interlocuteur pertinent, pour accueillir, orienter, accompagner les porteurs de projet, grâce à sa connaissance de l'immigration et de certaines des zones de réalisation des investissements. Cette approche tient ainsi compte de la double appartenance des immi-

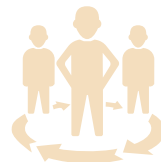
grés qui ont l'idée de développer des activités commerciales en mobilisant les ressources sociales, économiques de plusieurs pays.

Aujourd'hui, les politiques publiques nationales et territoriales, ici et là-bas, perçoivent souvent le « migrant-entrepreneur » comme un levier d'investissement et de développement, qu'il s'agit d'encourager et d'accompagner. Cependant, entreprendre sur le « Double-Espace » s'apparente à un véritable parcours du combattant, et très peu de ces entrepreneurs bénéficient d'un accompagnement adéquat, malgré les discours officiels. Chaque étape, de la création à la finalisation, nécessite de s'adapter à des contextes locaux, des cadres juridiques, des réalités économiques, des dynamiques sociales parfois très différentes, qu'il faut savoir appréhender à distance.

Pour les structures d'accompagnement, comme le Grdr, qui s'inscrit dans le cadre du développement local, cela revient à questionner en permanence leurs pratiques, mais aussi à convaincre de la nécessité de s'inscrire dans la durée aux côtés du porteur de projet, ici et là-bas et de développer un réseau multi-acteurs.

L'approche du Grdr n'est donc pas focalisée uniquement sur la création d'entreprise, mais bien sur le côté humain, sur le développement de capacités. Ces aspects d'ordre psychologiques et sociaux, sont essentiels par rapport à nombre de dispositifs d'accompagnement qui privilégient l'aspect strictement économique de la création d'entreprise.

Des profils d'entrepreneurs très divers



La figure du « migrant-entrepreneur » est omniprésente dans les discours ciblant la diaspora africaine en Europe, comme actrice du développement. La communication autour de nombreux programmes met en avant une approche individualiste de l'entreprise, à travers l'image d'un.e entrepreneur.e qui « fait bouger les lignes » grâce à son travail, à son inventivité, à son dynamisme. Ces « success stories » existent réellement, mais elles ne doivent pas occulter la multitude de profils parmi les « entrepreneurs de la diaspora ». En réalité il s'agit de porteurs de projets aux profils parfois radicalement opposés en termes de classes sociales, de parcours migratoires, d'éducation, de nature des projets, etc.

Depuis 2020, des centaines d'entrepreneurs ont participé, de manière ponctuelle ou régulière, à des réunions, ateliers ou événements organisés ou appuyés par le Grdr. Nous avons ainsi des exemples de parcours et de domaines d'investissements très variables. Il y a cet ouvrier spécialisé en France, bien installé, avec un emploi stable, qui profite des compétences acquises dans ses activités professionnelles pour monter un projet dans son pays d'origine, afin de répondre à un besoin social. Ou encore cette personne qui a une situation professionnelle peu stable en France et garde des liens très forts avec son pays d'origine. A ses yeux, son projet doit lui permettre de revenir « dignement », en lui assurant une situation sociale et financière acceptable. Puis il y a Mme X, qui est née et qui a grandi en Europe, qui espère mener à bien un projet dans le pays de ses parents pour aller y vivre.

Elle fait partie de ce qu'on appelle communément la « seconde génération ». Il y a aussi cette étudiante venue faire ses études en Europe, qui y a vécu ses premières expériences professionnelles et a développé un projet personnel, engagé, pour répondre aux problématiques locales de son pays d'origine. Ou encore ce retraité qui a l'issue de sa carrière professionnelle souhaite financer un projet agricole pour son village d'origine. Ces situations, très variables, illustrent la richesse des accompagnements du Grdr.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SON CADRE JURIDIQUE EN FRANCE

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestions démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est pros crit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire.

Les écueils dans les parcours d'accompagnements

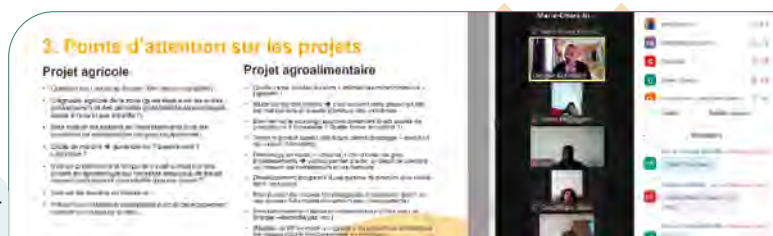
Il semble donc utile de déconstruire les croyances liées à l'entrepreneuriat. Parmi celles-ci, il y a l'« investisseur-requin » qui ne cherche que les profits. Ou encore celle selon laquelle le fait d'entreprendre serait tellement risqué, que seules les personnes issues d'un « certain milieu » réussissent. Ces visions sont très limitatives, et en réalité plutôt fausses...

Une entreprise est tout d'abord la concrétisation d'une idée, d'une passion, d'une mission, incarnée par une personne ou un collectif, pour proposer une « valeur ajoutée » à la société. Le Grdr utilise de nombreux outils testés dans ses différents programmes d'accompagnement pour limiter les difficultés que pourraient rencontrer les porteurs de projets (**👁 schéma cycle de projet**). Les formations et les accompagnements proposés par le Grdr permettent de renforcer les capacités d'agir de l'entrepreneur en lui permettant de mieux connaître son environnement économique, les modes de financement et de maîtriser la viabilité économique de son projet.

La prise en compte du profil de l'entrepreneur est donc essentielle pour proposer une approche qui allie règles de base et viabilité d'une entreprise en lui donnant une dimension sociale, voire psychosociale, en fonction des situations. Cependant, il est clair qu'un entrepreneur qui ne dispose pas de suffisamment de ressources sociales et financières sera confronté à un besoin d'accompagnement plus long et aura encore plus besoin d'accéder à un suivi et à l'information. A ce titre l'expérience du Business and Innovation Center (BIC) de Montpellier, qui accompagne sur 5 ans (2 ans de pré-incubation puis 3 ans d'incubation) est significative puisque le taux de survie des entreprises est élevé.

De l'entrepreneuriat social à l'entrepreneuriat à impact

Mais l'accompagnement des entrepreneurs est devenu une véritable industrie au service du développement de l'économie entrepreneuriale. Le paysage des structures d'accompagnement en France est riche en acteurs historiques en particulier dans les domaines liés à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). La notion d'entrepreneuriat social – ou entrepreneuriat à impact - s'est développée en Europe et aux Etats-Unis au début des années 1990. Bien que l'apparition de cette notion semble assez récente, elle ne fait que mettre des mots sur des pratiques qui existaient déjà. Néanmoins, une certaine tendance semble se dégager : l'entrepreneuriat social serait ainsi une manière d'entreprendre qui place l'intérêt général au cœur de sa mission. Selon le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES, partenaire du Grdr), « l'ESS regroupe un ensemble de structures aux formes statutaires variées (associations, coopératives, mutuelles, fondations, certaines sociétés commerciales) qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique. Elle incarne une façon d'entreprendre, de produire, et de consommer, qui respecte le salarié, le consommateur, le citoyen, et les générations futures. Elle est présente dans tous les secteurs d'activité ».



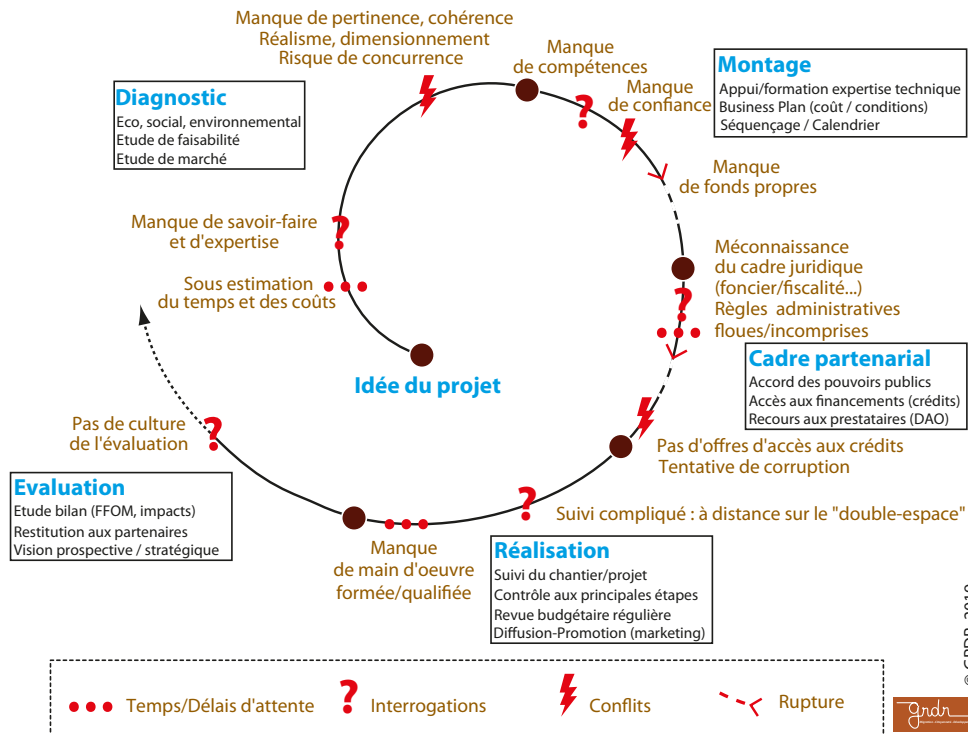
Le compagnonnage du Grdr auprès des immigrés montre justement que les projets de la diaspora s'inscrivent régulièrement dans cette recherche d'impact positif à des fins d'amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations (que ce soit via la création d'activités génératrices de revenus ou de véritable d'entreprise). Dès lors, il semble important de se poser la question : « *Comment l'entrepreneuriat migrant s'inscrit dans le champs de l'ESS ?* ». L'accompagnement du « migrant-entrepreneur » doit pleinement intégrer cette vision sociale et solidaire pour aider ce dernier, qui cherche aussi à améliorer le quotidien des populations locales, en échange d'un modèle économique viable pour vivre décemment et faire durer l'activité.

Les 13 points de blocage les plus fréquents du cycle de projet « Migration et Développement » (Réalisé dans le cadre du programme de « Gestion Locale des Migrations » en Tunisie sur les territoires de Beni-Khedache, Sbeitla et Ain Draham >>>



Le cycle de projet Migration et Développement

Identification des 13 points de blocages rencontrés par les acteurs M&D



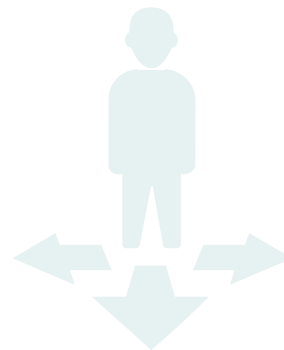
Comment aller plus loin ?

Certaines expériences d'accompagnement montrent qu'il existe des dispositifs qui permettent d'améliorer le taux de pérennité des projets naissants. Mais il est essentiel de ne brûler aucune étape, de s'inscrire dans le temps long et sur le double-espace. Autant de dimensions qui ne sont que très rarement prises en compte par les partenaires qui financent l'accompagnement de ce type de projets et dont souffrent des structures comme le Grdr.

Nous assistons à une période de transitions profondes (sociale, écologique, éthique..). Il est désormais important de se poser de nouvelles questions à propos de ces mutations en cours, au nord comme au sud. L'accompagnement ou l'appui des initiatives portées par des migrant.e.s doit faire face à cette nouvelle réalité, celle de la prise de conscience des succès et expériences malheureuses passées, celle d'une transition vers de nouveaux modèles d'accompagnement. Il s'agit notamment de se questionner sur l'apport ou l'impact de l'accompagnement en tant que tel. En d'autres termes, « *comment l'entreprise accompagnée peut contribuer à un véritable développement socio-économique inclusif, du porteur et du territoire* » tout en considérant qu'un seul acteur ne peut pas tout faire ?

Pour le Grdr, il s'agirait de déterminer précisément sa plus-value, de mesurer son efficacité (coût d'accompagnement relatif au coût du projet) et de se positionner en privilégiant par exemple des projets qui contribuent à l'atteindre les objectifs du développement durable (ODD) à travers le radar des critères de l'ESS appliqué aux territoires d'action. L'enjeu est donc de construire un parcours d'accompagnement multidimen-

sionnel qui permet de lever les freins au développement de l'entreprise sur le « Double-Espace » : accès au financement, formation professionnelle, démarches administratives, accès aux données économiques... La connexion à un réseau d'acteurs dans le pays ou sur le territoire concerné est indispensable pour vérifier l'adéquation avec les enjeux de développement local et son intégration au tissu économique et social local. La possibilité d'interagir entre territoires permettrait d'apporter des réponses et d'orienter le porteur de projet, de contribuer aux réajustements, souvent nécessaires, de son projet entrepreneurial. Une des conditions à cette nécessaire mobilité est de sortir définitivement la réalisation de ces projets de la logique de « retour au pays ». Pour le Grdr, l'enjeu est aujourd'hui de réfléchir collectivement au développement de partenariats, des complémentarités en fonction des thématiques et territoires. Les partenaires soulignent d'ailleurs souvent que la présence du Grdr à la fois « ici et là-bas » est une plus-value unique.





« CULTIV'ACTEURS », UN PROJET PERMETTANT DE RENOUER AVEC L'ORIGINE DU GRDR

Le Grdr a établi un partenariat avec la ferme « la ferme Sauvages & Cultivées » à Chelles (78) qui n'est pas sans rappeler les débuts du Grdr (qui a même été propriétaire d'une ferme à Ecoublai) à l'époque où il formait des porteurs de projets qui souhaitaient apprendre les usages agricoles pour les appliquer dans leur pays d'origine. La première année du programme Cultiv'Acteurs (édition 2021/2022) a consisté à identifier le profil du public intéressé (des primo-arrivants en phase d'insertion socioprofessionnelle ou bien des personnes déjà établies et insérées en France, qui cherchent à acquérir des compétences pour le développement d'un projet professionnel agricole en France ou dans le pays d'origine). L'édition 2022/2023 est axée sur un accompagnement pédagogique avec la mise en place du jardin d'expérimentation à Chelles. L'objectif pour 2023/2024 est de parvenir à mettre en place des installations agricoles collectives et d'accompagner la valorisation des cultures agricoles dans les pays d'origine. Cette démarche progressive illustre la méthodologie « recherche et réalisation » du Grdr pour mettre en place des programmes d'accompagnement ancrés sur le territoire et fondés sur les besoins et attentes des porteurs.



LES CLUBS « ENTREPRENDRE AU SÉNÉGAL » ET SES 17 ÉDITIONS

Les clubs ont été mis en place dans le cadre de la prestation PAISD (nov. 2020-janv.r 2023). Initialement pensés en format « présentiels » suivant la méthodologie développée par l'antenne Ile-de-France du Grdr dans les années 2010 (club dynamiques africaines, club entreprendre au féminin), ils ont finalement évolué vers un format en ligne et mensuel, pour s'adapter au contexte pandémique COVID19 mais aussi pour permettre à des personnes vivant en Italie, Espagne, Belgique et France d'y participer. Ils ont été l'occasion d'une animation régulière à destination de la diaspora sénégalaise en Europe qui souhaitait entreprendre. Ils se tenaient à date fixe, le second mardi soir (18h30-20h) de chaque mois et prenaient la forme d'un temps d'échanges d'une durée d'une heure trente à deux heures. La première partie était généralement dédiée à la présentation du sujet par l'intervenant du mois, en lien avec l'entrepreneuriat entre l'Europe et l'Afrique, et la deuxième partie permettait aux participants



de réagir à la présentation, de dialoguer avec l'intervenant, de présenter leurs projets respectifs et d'échanger entre eux.

En 2022, 174 personnes ont pu participer aux différents clubs organisés. Au-delà des échanges et de l'accompagnement collectif, les formats « Clubs » au Grdr sont également des lieux et des occasions d'identifier les besoins et les attentes de la diaspora en termes d'accompagnement et pour comprendre les limites des dispositifs d'accompagnement existants. En 2023, son petit frère « Club - Entreprendre en Guinée » a vu le jour et le Grdr imagine la mise en place d'un Club Sahel.

LE HUB MEET AFRICA : LA PLATEFORME DES ENTREPRENEURS DE LA DIASPORA AFRICAINE

Le Hub MEET Africa est une initiative mise en œuvre dans le cadre du projet MEET Africa 2 d'Expertise France, en partenariat avec ANIMA (UE, AFD). Il s'agit d'une **plateforme numérique d'orientation et d'information au service des entrepreneurs de la diaspora africaine**. Elle vise à connecter d'une part, ces derniers avec des offres d'accompagnement des opérateurs, et d'autre part, à fédérer les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat de la diaspora. Le Grdr fait partie des premières structures référencées sur la plateforme, en sa qualité de structure d'accompagnement des lauréats de MEET Africa 2 au Sénégal.

Intégrer cette plateforme nous permet de rendre visible l'offre d'accompagnement du Grdr et d'être en relation avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Néanmoins, si le Grdr accompagne depuis plus de 30 ans les initiatives individuelles d'investissement et/ou d'entrepreneuriat portées par les ressortissants, cette offre a évolué au fil des ans, s'est diversifiée, adaptée aux ambitions et aux logiques territoriales. Face à cet écosystème pléthorique, le Grdr se distingue par sa présence à la fois « ici et là-bas », par son ancrage historique sur les territoires et par ses valeurs de solidarité (« lucrativité » limitée). Autant d'atouts qui offrent un cadre d'émancipation aux porteurs de projets dont les initiatives s'inscrivent dans les enjeux clefs des territoires de mise en œuvre, dans l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) et encore dans le respect des 5 principaux critères de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ils sont très nombreux, citoyens ici, ici pour là-bas, citoyens là-bas, là-bas pour ici, qui ont pu profiter dans la durée de la plus-value de l'accompagnement du Grdr. **En s'affichant sur le portail, le Grdr s'oblige à consolider cette offre et à pérenniser un modèle économique efficient et viable, qui privilégie le profil de ces porteurs de projets et la nature de ces initiatives qui se développent sur les deux territoires du « double-espace » de la migration.**

LE GRDR, ET L'ENTREPREUNARIAT SUR LE « DOUBLE-ESPACE » DU PAISD À MEET AFRICA 2 :

Depuis novembre 2020 jusqu'à début 2023, le Grdr était la « cellule-relais » en France du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD 2020-2023) de l'Etat du Sénégal, qui orientait son action sur les porteurs de projets économiques. Cette expérience lui a permis d'être sollicité par Expertise France au printemps 2021, pour sélectionner et accompagner 15 autres porteurs de projet d'entreprise (sur 76 candidats) vivant en Europe et souhaitant développer une activité économique au Sénégal. (Les candidats malheureux ont été orientés par le Grdr vers d'autres structures d'accompagnement). En 2022, le Grdr a été sélectionné pour poursuivre cet accompagnement depuis le Sénégal. Malheureusement les activités depuis la France ont pris fin au même moment, alors qu'un accompagnement « Double-Espace », à la fois en France et au Sénégal aurait sans aucun doute été beaucoup plus cohérent.



Papa Birama THIAM,



Haut cadre de l'Administration sénégalaise, Papa Birama Thiam est le Directeur de la Coopération technique. Economiste de formation, M. Thiam est breveté de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Sénégal. Il a accumulé une longue expérience dans le rôle de facilitateur entre les structures bénéficiaires du secteur public et ses partenaires internationaux. Depuis 2005, M. Thiam coordonne le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement « PAISD ».



Quelles évolutions voyez-vous dans les profils des entrepreneurs de la diaspora sénégalaise en France et en Europe dans les projets qu'ils portent et développent au Sénégal ?

Les profils ont largement évolué. La Direction de la Coopération Technique est « entrée dans la danse » de l'entrepreneuriat et de l'investissement de la diaspora sénégalaise au début

des années 2000. A cette époque, les entrepreneurs étaient majoritairement des retraités sans prérequis. Il s'agissait de projets à échelle villageoise, de petits commerces ou de petites exploitations agricoles ou d'élevage. Un changement de paradigme est intervenu par la suite, sur impulsion de l'Etat, qui se questionnait sur la diaspora « jeune », celle qui part étudier en France et finalement s'y installe et ne rentre pas. Pour mobiliser ce potentiel, en 2009, un dispositif a été mis en place dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement (PAISD) en partenariat avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Il propose un accompagnement et un fonds d'amorçage spécifiquement pensé pour attirer ce public. Cette initiative a rencontré un grand succès et les profils se sont diversifiés en faisant apparaître de jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans, diplômés de l'enseignement supérieur. Cette évolution et diversification des profils transparaitait aussi dans le type de projets : les secteurs des services (notamment des technologies de l'information et des communications (TIC)), de la transformation agro-alimentaire, des transports et de l'ingénierie conseil ont pris une place de plus en plus importante. Il y a aussi un autre modèle à soutenir, c'est l'investissement collectif, se basant sur le

« terreau » que représente le tissu associatif de la diaspora, longtemps accompagné dans ses projets et sa structuration par l'axe du PAISD soutenant les initiatives de développement local des associations. Après plus de 20 ans à accompagner les initiatives de la diaspora, je vois une vraie appétence et maturité de la diaspora sénégalaise pour s'investir dans ce type de projet.



Quels sont les défis que vous identifiez pour la diaspora sénégalaise en Europe qui souhaite entreprendre dans son pays d'origine ?

La question de la mobilisation des financements reste un défi majeur, bien qu'un certain nombre d'acteurs institutionnels se soient emparés du problème depuis au moins une décennie. Le secteur bancaire a du mal à suivre le mouvement, avec des risques associés trop importants. Dans le cadre des PAISD 1 et 2, les entrepreneurs investissaient sur leurs fonds propres et le PAISD prenait en charge la partie « soft » (études de faisabilités, ...) et, pour en revenir au point abordé précédemment, l'investissement collectif, apportait une solution. Nous avons par exemple, dans la région de Kédougou, une société de transport qui a contribué au désenclavement de la région. D'autres initiatives, déjà identifiées, pourraient porter

leurs fruits si un cadre d'accompagnement adapté leur était offert. Par exemple à Goudiry, il existe une bonne dynamique sur la valorisation des produits locaux comme le baobab. Cette réflexion est partie d'une étude datant de 2014, intitulée « du social au productif ». La mise en œuvre de ses recommandations devaient se traduire dans le PAISD 3, mais certains acteurs n'était pas assez sensibles à la démarche, qui se trouve être entre la démarche individuelle (associé à l'entrepreneuriat) et collective (associée aux associations). L'enjeu est de permettre le passage de la microentreprise à la PME, capable de mobiliser ressources et partenaires et de s'entourer de professionnels de l'entrepreneuriat. Ce tissu associatif deviendrait un outil de financement collectif, capable d'avoir un effet levier très intéressant. Cela permettrait également de mobiliser à travers ce réseau et d'encourager l'investissement et l'entrepreneuriat dans les territoires d'origine, pour absorber le capital humain que cette même diaspora solidaire a largement contribué à faire émerger via les projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau. Le secteur de l'agro-alimentaire peut-être un formidable levier de développement économique local par exemple. Enfin, un autre enjeu est d'accompagner sur le dimensionnement du projet, dont il ne faut pas

négliger la « phase artisanale », qui permet de tester le projet. Beaucoup de porteurs de projets vont être très ambitieux. J'aime utiliser pour cela l'image de l'enfant : il y a la conception, les neuf mois de développement, et ensuite l'accompagner dans son apprentissage et sa croissance. Il faut penser les étapes, sur un temps long, et le démontrer par des actions concrètes pas à pas.



Que pensez-vous des diverses initiatives menées au Sénégal en faveur des entrepreneurs de la diaspora aussi bien en Europe qu'au Sénégal ?

Le dialogue initié entre l'État du Sénégal et sa diaspora en 2000 est à l'origine de politiques publiques sénégalaises permettant de soutenir les initiatives envers les territoires et pays d'origine. De nombreux dispositifs ont été mis en place au niveau étatique en compléments du PAISD. Il y a eu le « Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur » (FAISE) qui s'est ouvert progressivement à l'entrepreneuriat féminin, il y a eu le « Financement des Sénégalais de l'Extérieur » (FSE) ou encore le « Financement des Femmes de la Diaspora » (FFD), destiné à la valorisation de l'entrepreneuriat féminin dans les pays d'accueil. Il y a aussi eu le « Fonds Diaspora » lancé par la

Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) qui offre des produits financiers à la diaspora sénégalaise et la possibilité d'avoir recours au financement participatif.

Ces politiques destinées à soutenir l'entrepreneuriat et l'investissement de la diaspora ont un effet d'entraînement sur les partenaires, même à des échelles territoriales. Le département des Yvelines, très investi historiquement sur la coopération avec le Sénégal, a également lancé un fonds permettant des prêts d'honneur aux entrepreneurs de la diaspora qui investissent au Sénégal.

Pour revenir une nouvelle fois sur la question de l'investissement collectif, une future phase du PAISD devrait réussir le pari de les faire émerger, en incitant les associations à se regrouper et constituer ensemble un capital pour soutenir des initiatives économiques ayant un impact sur le développement des territoires, par la création d'emplois et de richesse sûrs et pour les territoires. J'aime dire que « Développement social et développement économique sont les deux mamelles d'une même vache ».

4.

La paix, un enjeu vital pour les territoires transfrontaliers ouest-africains





Dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal et la région côtière qui unit le Sénégal à la Guinée, en passant par la Guinée-Bissau, la question de la cohésion sociale est centrale. Ces bassins de vie multiculturels sont aujourd'hui confrontés à des défis majeurs, à commencer par une jeunesse qui a soif d'avenir et d'insertion socio-économique. Il y a également la question de l'accès équitable aux ressources naturelles dans un contexte de changements climatiques qui ne peut qu'exacerber les fragilités internes des sociétés. Pour le Grdr, qui inscrit son action dans ces bassins transfrontaliers, la question de la paix est aujourd'hui un enjeu essentiel. Car sans avoir la pré-tention de pouvoir juguler les conflits diplomatiques ou militaires, le Grdr développe des pratiques originales, collectives et participatives, structurantes, susceptibles d'initier d'autres voies sur les chemins du savoir vivre ensemble et de la cohésion sociale.



Comment créer les conditions favorables aux solidarités intercommunautaires ?



Cette question est d'autant plus pressante que l'horizon de la paix se rétrécit dans plusieurs parties du monde, a fortiori dans beaucoup de pays sahéliens et côtiers. Car au-delà de l'aspect « sécurité », la paix fait ici référence à ce sentiment de quiétude qui permet aux gens de « dormir profondément la nuit ». Celui-ci naît et se nourrit de la confiance que les habitants d'un village, d'une ville ou d'une région construisent entre eux au fil du temps, malgré leurs différences, malgré les conflictualités ancrées, accidentelles ou passagères. Cette paix que chacun s'échine à réguler, d'abord au nom de la communauté de destin puis, quand les États s'en mêlent, au nom de l'intérêt général ou suprême de la Nation, cette paix-là a besoin de sécurité pour germer, mais aussi d'équité et de justice pour s'épanouir et s'ancrer durablement.

Le Grdr est parti de ce postulat, qui reconnaît d'abord les différences, les postures et les conflictualités sur les territoires, pour s'inscrire dans la durée et fédérer les énergies porteuses de solidarités intercommunautaires. L'objectif est de créer cette précieuse confiance entre les acteurs, premier déterminant du développement local et des coopérations transfrontalières dans les bassins du fleuve Sénégal et de la Gambie.



NOTES PERSONNELLES D'AREZKI HARKOUK DIRECTEUR DES OPÉRATIONS AFRIQUE DU GRDR

« Notre chauffeur en Mauritanie avait pour habitude de prolonger sa prière du matin par un mantra « Moulana El Afia, Moulana El Afia, Moulana El Afia... » tout en égrainant son chapelet. Ce mantra prononcé à l'aube avait tendance à nous agacer, nous, jeunes « agents de développement local », logeant dans la cour de la concession du chef de village. Nous ne pouvions pas comprendre cette litanie alors que la paix régnait à des kilomètres à la ronde et qu'aucune guerre ne pointait à l'horizon des années 2000 ! Et au lieu de questionner notre chauffeur, déjà bien âgé, sur le pourquoi de son chant, nous passions notre temps à le charrier et à blaguer sur sa peur des Djinns ! Obnubilés par nos enquêtes et nos plans d'action, nous ne pouvions bien évidemment pas encore comprendre le sens profond de cette supplication à la paix. Depuis, cette paix a décidée de s'éloigner sur la pointe des pieds et le chant de notre chauffeur revient encore à nos oreilles et au petit matin se mêle à nos rêves ».*

** « La paix mon dieu » avec El Afia qui veut dire la paix en langue maure.*

La concertation, partout, tout le temps

De façon opérationnelle, **la concertation systématique, sur tous les sujets qui touchent à la vie des citoyens, est le premier levier que nous avons (ré)activé pour renforcer les dynamiques collectives et inclusives, notamment des jeunes et des femmes, dans les territoires.** L'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, la gestion des ressources naturelles, les ententes foncières, les systèmes alimentaires... sont tous soumis à la délibération par consensus. Pendant vingt ans d'appui au développement local, et parfois malgré

l'impatience de nos partenaires financiers souvent focalisés sur les « réalisations physiques », nous avons consacré toute notre énergie à mobiliser les acteurs. Cela permet de les faire (re)converger vers les espaces collectifs de délibération, sur des territoires ou des traumatismes étaient (et sont parfois même encore) à vif. La décentralisation offrait et offre toujours, un cadre pour ce dialogue, source d'apaisement qui permet de canaliser les énergies individuelles et collectives.

DANS LE KARAKORO : UN CADRE DE CONCERTATION TRANSFRONTALIER AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Le Karakoro est un affluent du fleuve Sénégal qui dessine une frontière naturelle entre le Mali et la Mauritanie. Sur les 2 rives, sont installés des communautés Soninkés, Peulhs et Maures. Ce bassin constituait autrefois un espace très dynamique sur le plan agro-sylvo-pastoral. Malheureusement, la dégradation des ressources naturelles et le rétrécissement des terres arables ont engendré l'accentuation des conflits entre usagers de ces ressources ainsi que des conflits fonciers et la surexploitation du potentiel restant. En réaction, les maires des communes de Béadiam, Khabou et Soufi (Guidimakha), ont créé un cadre de concertation auquel se sont jointes ensuite les communes d'Ould Yenge, Bouilly, Lahraj et El Aweinatt, avec l'appui actif du Grdr et de ses partenaires, pour aboutir en 2016 à la signature d'une convention d'entente intercommunale entre les collectivités locales de l'espace Karakoro (INKA). Ce cadre regroupe en son sein des Imams, des coopéra-

tives, des jeunes, des femmes, qui font valoir leurs intérêts et agissent solidairement pour soutenir les acteurs les plus fragiles.

Au bout de plusieurs séances de concertation, l'intercommunalité mauritanienne s'est unie à l'intercommunalité malienne de l'Association des Communes de Guidimakha Kafo (ACGK - 9 communes), pour créer en 2017 un cadre de concertation transfrontalier. Elles se sont dotées d'un Comité des sages, chargé de la gestion des conflits frontaliers, avec comme enjeux, la préservation et le développement des potentialités de l'espace frontalier. L'incidence des conflits a drastiquement diminué et la concertation a permis à de nombreux projets communs d'émerger. Cette initiative transfrontalière a été reconnue par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) comme un facteur de cohésion régionale.





Produire des connaissances pour mieux construire les consensus

Le second levier que nous avons mobilisé est la production de connaissance avec et pour les acteurs du territoire. Dans ces zones transfrontalières « enclavées » et très loin des capitales, la connaissance est un formidable outil pour rendre « visible » et concret le monde réel. Elle contribue à reconstruire des liens positifs, une estime et une confiance en soi et dans les autres, particulièrement pour les plus marginalisés. Les monographies territoriales ont servi de support pour (re)construire une identité consensuelle de ces territoires, particulièrement sur les aspects historiques de peuplement. En effet, elles ont souvent cristallisé les différences entre autochtones et allochtones, y compris ceux installés depuis plusieurs années. La résolution de questions foncières, sources de très nombreux conflits, a alors été facilitée, à travers les monographies, par cet investissement dans

la concertation et l'affirmation. Elles ont par exemple parfois permis de reconnaître la légitimité des « propriétaires », ce qui a aidé à les convaincre de participer aux « ententes foncières » et de laisser de la place aux plus vulnérables. De même, les atlas régionaux de la moyenne vallée du fleuve Sénégal et du littoral ont modestement permis d'attirer l'attention des élus et des pouvoirs publics nationaux et sous régionaux sur ces territoires. Le réseau des Maires du bassin du fleuve Sénégal, les initiatives transfrontalières dans le Karakoro, autour de la Falémé ou entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, ont participé à la production de ces atlas qui ont ensuite été exploités pour construire un plaidoyer au service des dynamiques locales et des coopérations territoriales.



L'ENTENTE FONCIÈRE

L'entente foncière est l'aboutissement d'un dialogue de plusieurs semaines. Ce dialogue se passe au sein de cadres de concertations territoriaux, composés d'élus, de représentants de toutes les localités et des différentes catégories sociales (femmes, jeunes) présents sur la commune. Ces cadres, qui existent pour certains depuis une dizaine d'années maintenant, statuent par consensus sur la base des éléments techniques et socio-économiques (profil socio-économique des localités, pression foncière, coûts de l'aménagement, impact probable, etc.) présentés par une structure tiers.

À l'issue du choix des sites d'aménagement, une enquête socio foncière poussée est engagée de manière à identifier les ayants droit localement reconnus (« propriétaires traditionnels »). Ceux-ci peuvent, dans certains cas, être extérieurs au village. S'engage alors un dialogue entre ces ayants droit, le cadre territorial de concertation et les services techniques de l'État, pour valider le principe de l'aménagement et ensuite décider des règles d'accès à l'espace aménagé.

L'ensemble des éléments ainsi obtenus est rapporté dans un document écrit qui sera visé par les ayants droit, le préfet et le maire de la commune. L'approche donne des résultats aléatoires.

Quelle qu'en soit l'issue, elle permet l'émergence d'un dialogue structuré et ouvert autour de l'accès au foncier, la connaissance et reconnaissance des autorités néo-coutumières et, parfois, la reconnaissance par l'écrit de droits fonciers pour les groupes socialement marginalisés.



Encourager le dialogue entre les générations

Le troisième levier est le dialogue intergénérationnel qui constitue un point de fragilité des sociétés. Il s'est niché dans un angle mort qui échappe à tous les acteurs, à la fois par inertie et paresse, certainement par manque de prise opérationnelle sur le sujet : les aînés sont riches en expériences et en mémoires des lieux et des époques. Mais il leur est difficile de partager ce référentiel car les plus âgés sont obligés, en l'absence d'une protection sociale (santé et retraite), de rester en concurrence économique avec une jeunesse légitimement impatiente et de plus en plus en décalage avec les discours récurrents sur un avenir hypothétique.

Cette concurrence qui se déplace même dans l'espace religieux où la pratique qu'êtiste des aînés est bousculée par une pratique plus rigoureuse. Dans des « pays de jeunes » (plus de 65% de la population a moins de 25 ans) un face à face avec les aînés détenteurs du « Pouvoir » s'installe de plus en plus et ne laisse que peu de place à l'écoute mutuelle et à une transmission apaisée. Sur ce chemin de crête, le Grdr a choisi d'investir, depuis plus d'une vingtaine d'années, le renforcement du « pouvoir d'agir » des jeunes en soutenant et relayant leurs initiatives économiques et sociales, en encourageant de plus en plus leur prise de parole politique et leurs implications dans les espaces institutionnels où se décident les politiques publiques.





GRAINES DE CITOYENNETÉ : VERS UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE NOS ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES EN MAURITANIE

Après deux années de phase préparatoire, « Graines de Citoyenneté » entre dans une nouvelle dimension. Depuis le mois de février 2023, le Grdr est chef de file et coordonne un nouveau Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA), en Mauritanie. Il s'agit pour notre association d'une véritable marque de confiance, qui illustre la qualité du dialogue établi avec l'AFD et avec l'ensemble de nos partenaires. D'autant plus que « Graines de Citoyenneté » peut également compter sur le soutien de l'Union européenne (à travers le programme ECOSOC). Cela devrait nous permettre de donner une ampleur inédite à nos actions en faveur de l'insertion intégrale des jeunes et de la consolidation du dialogue entre les pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux et la société civile mauritanienne dans sa diversité.

A l'issue de la phase préparatoire (qui s'est achevée en décembre 2022), **près de 50 organisations de la société civile d'ici et de là-bas, partenaires institutionnels et internationaux, collectivités locales (y compris dans le cadre de coopérations décentralisées) ont intégré le dispositif de « Graines de Citoyenneté ».** Cette forte mobilisation

illustre la nécessaire recherche de synergies entre les acteurs privés et publics pour faire de la jeunesse, un acteur incontournable dans l'élaboration des politiques publiques mauritaniennes. Conscient que les jeunes construisent le monde de demain, Graines de Citoyenneté, met au cœur de son approche, le renforcement de leur « pouvoir d'agir » afin que la jeunesse puisse prendre confiance, s'exprimer, oser, rêver, et prendre part pleinement à la société. Graines de Citoyenneté aura recours aux méthodes issues de l'éducation populaire, leviers d'émancipation et formidables outils pour donner la parole aux jeunes, pour créer des espaces d'expression et de débat avec les jeunes entre eux mais aussi avec les moins jeunes. Graine de Citoyenneté est un cadre d'apprentissage pour tous les acteurs sur les méthodes de concertation, et un véritable exercice de gouvernance démocratique au service du « vivre ensemble ».

La culture, parent pauvre des projets de développement

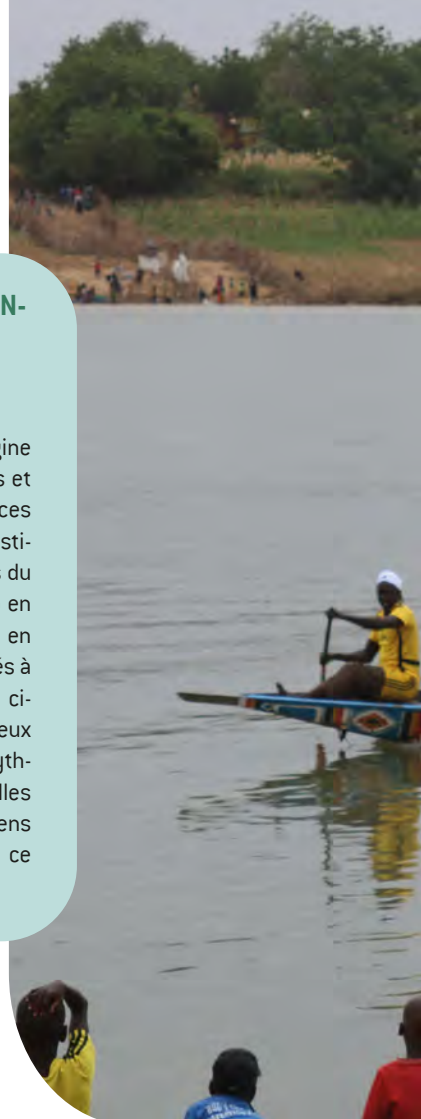
La culture, comme levier de transformation sociale, politique et facteur de paix (surtout dans des pays si jeunes) est un défi que nous essayons de relever tant bien que mal dans la mesure où les Etats et leurs partenaires n'y consacrent qu'une part limitée de leurs efforts. Les initiatives culturelles loin des capitales sont trop rares. Elles sont pourtant un fabuleux gisement d'énergie et d'opportunités pour créer des passerelles entre toutes les franges de la société. Dans les bassins transfrontaliers, la culture apaise les relations de voisinage et renforce les liens sociaux, facteurs essentiels à la paix alors que c'est justement dans ces lieux qu'elle est la plus menacée. Pour avoir encouragé et organisé plusieurs festivals transfrontaliers, foires agricoles et artisanales, a un moment où beaucoup de monde, et particulièrement les jeunes, s'enferment en solitaire dans les bulles froides des réseaux sociaux, nous avons désormais la conviction que le réinvestissement de tous les espaces culturels locaux est plus qu'une urgence : c'est une nécessité vitale, de véritables bouffées d'oxygène pour les territoires de l'intérieur et les bassins transfrontaliers en particulier.

Le Grdr s'efforce donc, du mieux qu'il le peut et avec toute son énergie, **de contribuer à la paix de ces deux bassins transfrontaliers riches de leurs diversités culturelles, de leurs liens sociaux, de leurs potentiels économique et d'emplois.** Cette contribution reste cependant modeste, car la paix n'est jamais totalement acquise et reste toujours quelque chose d'extrêmement fragile. Elle a besoin de toutes les attentions, avant qu'il ne soit trop tard.

DES FESTIVALS TRANSFRONTALIERS QUI VALORISENT LES CULTURES LOCALES

Le Grdr est directement à l'origine de deux des événements festifs et culturels les plus importants de ces deux dernières décennies. Le festival d'Aroundou en 2010 (40 ans du Grdr) et celui de Diougountouro en 2019 (50 ans du Grdr) ont mis en évidence d'importants enjeux liés à la mobilité, à la gouvernance citoyenne des territoires, les enjeux de partenariats. Ces festivals, rythmés par des animations culturelles en tout genre, ont attiré des gens venus des 3 pays. Ils restent à ce jour des initiatives trop rares.

Concours de pirogue lors du festival de Diougoutouro en Mauritanie (à la frontière avec le Mali et le Sénégal) organisé par le Grdr en décembre 2019 >>>





EN FRANCE AUSSI, LE GRDR TRAVAILLE AVEC LES TERRITOIRES POUR FACILITER LA COHÉSION SOCIALE

Les communes de Lomme, Clermont-Ferrand et Chambéry, toutes membres de l'Association Nationale des Villes et territoires Accueillants (ANVITA), se sont associées au projet ODDyssée (dont le Grdr est chef de file) afin d'**établir un diagnostic territorial sur les problématiques rencontrées par les collectivités territoriales lorsqu'il s'agit de concilier enjeux migratoires et développement** (par exemple la scolarisation des enfants exilés). Ces diagnostics ont permis d'identifier les défis, enjeux et acteurs impliqués et la mise en lumière des pistes d'actions concrètes pour faciliter l'accueil des immigrés récemment arrivés et le vivre-ensemble sur le territoire. Chaque collectivité a également procédé à un appel à projet « Prix J'M » (dispositif technique et financier) pour soutenir les initiatives locales d'éducation populaire portées par des associations ou centres sociaux sur les défis locaux et mondiaux liés aux objectifs de développement durable, aux migrations et à la jeunesse. L'objectif : encourager les citoyens à s'engager également pour une ville et un monde plus juste favorisant le vivre ensemble. Ces 3 territoires pilotes ont également décidé de communiquer sur le travail accompli auprès des 78 collectivités adhérentes à l'ANVITA en se rencontrant lors d'un ODD Tour, pour qu'une « feuille de route » du réseau permette de modéliser les bonnes pratiques.

L' « INITIATIVE FLEUVE SÉNÉGAL » (IFS)

Six organisations françaises[i] travaillent depuis plus de dix ans, voire plus de trente ans pour certaines d'entre elles, dans le Bassin du Fleuve Sénégal. La question qui se pose est simple : comment être plus efficaces ? Comment rendre de meilleurs services aux riverain-es ? Une démarche s'est imposée : être encore davantage à l'écoute et mieux se coordonner. Ces organisations sont parties du constat que les espaces frontaliers sont des bassins de vie et une passerelle pour les espaces de cohésion sociales, compte tenu de leurs nombreux avantages comparatifs sur le plan linguistique, socioculturel, économique et écosystémique. Cependant, la dispersion géographique des projets, le cloisonnement des financements ou le manque d'occasions ont fait que, jusqu'à présent, le partage d'expériences n'a pas été suffisant. Le Grdr a coordonné la Traverse 50 « Quelles synergies d'intervention dans le Bassin du fleuve Sénégal ? » qui a permis, outre de faire le bilan des 10 années d'interventions dans ce territoire, de mobiliser et de réunir les acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal lors de l'Atelier de Bakel (octobre 2021) afin d'identifier des priorités communes, de dégager des pistes de collaboration et de définir un plaidoyer en faveur du Bassin du Fleuve Sénégal. Un 2^{ème} atelier a été organisé à Rosso (Mauritanie) en janvier 2022 et a permis de poursuivre la mobilisation des acteurs, de partager le suivi des plans stratégiques des principaux acteurs du Bassin du fleuve Sénégal, de partager les bonnes pratiques autour de la thématique de la gestion intégrée des ressources en eau et d'accentuer le plaidoyer.



**Proposer des formations basées
sur une démarche de recherche-action**



La formation fait partie des activités phares dès l'origine du Grdr. Les offres de formation de notre association, que ce soit en Afrique ou en France, sont intimement liées à nos différents programmes (Développement agricole, Entrepreneuriat, Graine de Citoyenneté, Ben Kunafoni, Vivre l'interculturalité, ODDyssée, Accès aux droit...). Elles impliquent des « publics » divers, parmi lesquels des migrants, des paysans, des porteurs de projets économiques, des acteurs de l'intégration, des femmes et des jeunes impliqués dans la société civile, etc. Elles font échos à des enjeux qui ont été préalablement identifiés et diagnostiqués pour répondre aux besoins de ces différents acteurs.



Le « bénéficiaire » en tant qu'acteur de sa formation

La démarche participative comme outil d'animation est un savoir-faire commun à de nombreux organismes de formation.

Cependant, le Grdr veille à valoriser les savoirs, les connaissances, les expériences acquises par les participants le long des parcours. Tous ces éléments sont mobilisés pour proposer une animation originale de la formation. Ces savoirs ne sont pas figés. Ils sont questionnés et complétés au fil des situations pour illustrer et apporter des réponses. Les résultats de la capitalisation d'activités et expérimentations antérieures apparaissent également comme des ressources pédagogiques. Cette démarche permet d'enrichir les modules de formation et de faciliter l'appropriation des outils, ce qui reste un objectif clé pour toute formation réussie.

TÉMOIGNAGE ANONYME D'UNE PARTICIPANTE AUX ATELIERS SOCIO- CULTURELS (ASL) À LILLE

« Je viens d'Algérie. Je participe aux ateliers du Grdr depuis l'année dernière. J'y viens parce que je m'y sens à l'aise pour parler en français: j'ai plus confiance en moi. J'ai rencontré des femmes avec lesquelles on parle de notre vie de tous les jours. On parle aussi de comment ça fonctionne ici, de nos droits. Je comprends mieux les courriers administratifs que je reçois. Je fais des choses qui m'ont soulagée psychologiquement et je trouve qu'il y a un changement dans ma vie. »



FATIMATA BABA DIOP (EX-STAGIAIRE À L'ESPACE-TEST AGRICOLE DE NOUAKCHOTT, 51 ANS)

« Grâce à cet accompagnement en « itinéraire technique » j'ai pu démarrer en 2022 une activité entièrement dédiée à la production maraîchère et à la commercialisation des légumes. Les légumes sont commercialisés sur un point de vente à Tarhil 16, un quartier de Nouakchott. On y trouve de la tomate, du chou, du gombo, du concombre, du persil, du navet et de la betterave. Actuellement, je récolte, avec satisfaction, des navets sur 200 m² et du concombre sur 160 m². Ça me fait 110 kg de navets et 70 kg de concombre par semaine. Et tout cela je l'ai appris sur l'espace-test ».

HAWA TOUNKARA, ENTREPRENEUSE ET LEADER ASSOCIATIF

« En 2016, je me suis rendue à une présentation du Grdr à Grigny. C'est là que j'ai rencontré votre équipe. Ensuite, j'ai participé aux ateliers « Entreprendre au Féminin » pendant quatre ans. En 2021, un partenariat avec le Grdr a permis à mon association AFAAM de développer des ateliers-test à Massy, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Ces formations du Grdr m'ont permis de renforcer mes capacités et ont contribué à mon développement en tant que femme entrepreneuse. »



Une autre spécificité de la démarche proposée par le Grdr est de mettre en place une logique de recherche-action formative. En Mauritanie par exemple, une expérimentation a consisté à mettre en place un « champ-école » d'intensification agro-écologique en cultures pluviales pour des paysans du Gorgol et du Guidimakha. Un groupe de 14 paysans facilitateurs, formés par le Grdr, avait pour mission de proposer des animations de sensibilisation auprès d'autres agriculteurs intéressés par les techniques agroécologiques. Cette démarche fait écho aux statuts du Grdr qui mettent en avant l'importance d'une approche favorisant le développement endogène. Il s'agit de s'appuyer sur les connaissances, savoirs et savoir-faire des personnes directement concernées, avec l'idée que « l'expertise » ne relève pas d'un seul groupe d'acteurs (les agronomes, les techniciens, les sociologues, les économistes, etc.) mais bien d'un processus de construction collective impliquant également les « bénéficiaires », qui disposent de leurs propres connaissances. Cette approche permet de croiser les cultures et les savoirs, d'améliorer la communication et d'enrichir considérablement l'interaction entre formateurs et « apprenants ».



L'École des projets : imaginer, monter, réaliser, évaluer...

En 2022, au Mali, des femmes et des jeunes ont participé à des formations leur permettant d'évaluer leur activité économique et de la démarrer si toutes les conditions étaient réunies. Ces formations alternaient entre les cours théoriques, des travaux de groupes et des jeux de rôles. Elles avaient pour but de renforcer les capacités des participants dans l'élaboration de leur projet d'entrepreneuriat et de gestion d'une entreprise. On y retrouve les mêmes enjeux et méthodologies que ceux qui étaient utilisés dans le cadre de « L'école régionale des projets » (ERP) en Ile-de-France [👁️ **entretien avec Clemens Zobel p.73**] qui accompagnait elle aussi des porteurs de projets économiques immigrés.

C'est à travers cette logique de recherche-action que « l'accompagné » se trouve impliqué dans une action de recherche, puisqu'il s'agit pour lui de produire ses futures conditions d'existence professionnelles.

Quant à « l'accompagnant », il entre lui-même dans une logique d'échange constructif permanent qui doit s'adapter à la particularité de chacun. Cela contribue à la production de savoirs et savoir-faire entrepreneuriaux inédits. Il en ressort des nouvelles pédagogies de l'accompagnement et de nouveaux outils de formation, adaptés aux besoins du public. Et cela permet aux entrepreneurs en cours de formation d'analyser les différentes situations et de vérifier l'adéquation de leur projet avec leurs ressources et l'état du marché. Cette co-construction s'opère grâce à des méthodes qualitatives, comme la fabrication de l'image de soi en groupe, parfois appelée « pictolangage », sorte de tableau représentant les événements et valeurs essentiels d'une personne. L'implication du participant dans la production du savoir et d'outils est le résultat d'un compagnonnage de longue durée auprès des personnes que nous accompagnons. Pour le Grdr, la formation est une pratique confrontée aux réalités des territoires et des personnes.

Les interventions de formation auprès d'acteurs en lien avec les migrants

Cette approche permet de cibler essentiellement les pratiques sociales des différents professionnels (assistants sociaux, animateurs, agents d'accueil dans les mairies et les centres sociaux, médiateurs linguistiques et culturels, écrivains publics, animateurs,). Le Grdr s'y investit pour sensibiliser les professionnels de l'action sociale aux difficultés d'ordre interculturel qu'ils sont susceptibles de rencontrer lorsqu'ils accueillent des migrants. Cette formation

permet de les aider à communiquer avec les usagers pour mieux les comprendre, saisir leurs projets et répondre du mieux possible à leur demande d'insertion économique et sociale en France. Il s'agit de transmettre des savoirs, aux élus, aux travailleurs sociaux, et à toutes sortes d'acteurs concernés, et de les sensibiliser aux différents modes de sociabilité des migrants et au fonctionnement de la communication interculturelle.

AMANDA DOUMY, CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE PARTICIPANTE À LA FORMATION « TRAJECTOIRES & PROJETS MIGRATOIRES DES FEMMES : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER »

« La communication interculturelle (verbale et non verbale) est le socle d'un accompagnement adapté dès lors que l'on interagit avec une personne étrangère. En effet, afin d'éviter incompréhensions et tensions, il est nécessaire de maîtriser les codes et canaux de communication. La formation dispensée par l'association Grdr permet, au-delà d'un éclaircissement sur le contexte migratoire, d'ajuster sa posture professionnelle en s'interrogeant sur ses pratiques, en travaillant sur ses représentations et aussi en apprenant à reconnaître l'individu dans sa globalité (prise en compte de son projet migratoire et de son parcours de vie) ».



Mais l'action formative essentielle n'est pas seulement celle des intervenants. C'est surtout ce travail de remise en question, d'évaluation des professionnels eux-mêmes sur leurs pratiques à l'égard des usagers. Dès le milieu du XXème siècle, John C. Flanagan proposait à ce sujet, une méthode dite « des incidents critiques » qui consiste, au cours d'un entretien, à relever des événements ou incidents ayant engendré, dans des circonstances déterminées, un malaise ou un conflit à cause de différences culturelles vécues par la personne interviewée. Dans le même sens, Margalit Cohen-Émerique étudie les difficultés que rencontrent les travailleurs sociaux dans leurs interventions auprès des migrants. Elle explique que le contact entre cultures différentes peut provoquer un choc culturel, une « réaction de dépaysement, de frustration, de rejet, de révolte et d'anxiété ». En 2005, Patricia Champy-Remoussenard propose une démarche de réduction des écarts entre situations de travail et situations de formation qui analyse les écarts et rendrait possible l'amélioration des dispositifs de formation. Celle-ci analyse les écarts et rendrait possible l'amélioration des dispositifs de formation. Ce qui est intéressant dans cette démarche, c'est que les professionnels sont impliqués : en faisant participer une personne, on change sa posture et on la met en capacité d'agir

pour sa propre formation. Dans ce contexte, la formation ne se limite pas à l'acquisition de connaissances. Elle est une tentative de transformation des pratiques entre le praticien (qui a une culture personnelle et professionnelle), les migrants, qui ont une histoire, un projet et des trajectoires migratoires, des aspirations et une institution administrative et juridique, qui impose des règles et des normes.

Cet objectif est totalement en phase avec la philosophie d'accompagnement du Grdr selon laquelle le bénéficiaire est avant tout un acteur de son projet. Ce souci, lié à l'amélioration de son approche et de ses outils de formation, a conduit le Grdr à s'engager dans une démarche-qualité.



La certification QUALIOPi : le Grdr a été, est et sera toujours une « école »

C'est ainsi qu'en 2022, le Grdr a obtenu la certification QUALIOPi qui lui permet d'être reconnu comme un organisme de formation agréé. Elle s'inscrit dans la continuité du «

Grdr – école » qui fait partie de son identité. Cette certification nationale sur la « qualité » des services proposés par les organismes de formations impose le respect d'une nomenclature de plus de 30 indicateurs, rassemblés en 8 critères « qualité ». Cette nouvelle nomenclature, établie par les autorités publiques, valide les processus élaborés par les organismes de formation mais ne porte pas de regard sur les contenus pédagogiques.

LA CERTIFICATION QUALIOPi

Cette certification permet de reconnaître le Grdr en tant qu'organisme proposant des formations de qualité et agréées. Elle a été obtenue autour de 3 formations répondant intégralement aux critères proposés :

1 « Migration & Développement » : principalement dédiée aux acteurs éducatifs, elle a pour objectif de proposer des outils pédagogiques qui contribuent à changer les regards sur les migrations. Elle repositionne les migrants en tant qu'acteurs du développement notamment dans l'atteinte des objectifs mondiaux de développement durable (ODD). En 2022, 12 modules de formation ont été créés en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. Dix-neuf « Form'Actions » [se former pour agir], [👁️ [encart Odyssée p.72](#)] ont été organisées et ont permis de sensibiliser 77 éducateurs, 56 agents territoriaux et élus locaux,

Cette reconnaissance permet au Grdr de garantir la qualité de son offre. Elle est le fruit d'une longue histoire au cours de laquelle le Grdr s'est adapté aux différentes évolutions de ses territoires d'intervention, grâce à sa proximité avec les acteurs locaux et sa capacité à les écouter. Le fait que le Grdr ait choisi d'inscrire son accompagnement dans un processus de « recherche-action-formation » sur des constats partagés avec les migrants, les populations locales et les acteurs institutionnels est le fruit d'une démarche de co-construction et d'implication des partenaires. L'objectif reste de valoriser le sujet en tant qu'acteur, en vue de son émancipation et dans une logique de transformation sociale.



39 bénévoles associatifs et 3 leaders associatifs issus de la diaspora.

2 La formation « Communication interculturelle et migrations » est destinée à tous les professionnels des services de droit commun et aux bénévoles qui interviennent auprès des primo-arrivant.e.s pour les équiper dans leur mission d'accueil. En 2022, 159 professionnels de l'accueil ont participé à sept ateliers d'échanges de pratiques, focus group, formations.

3 La formation « Projet et posture professionnelle » est destinée à des personnes demandeuses d'emploi [jeunes 16-25 ans, réfugié.e.s et personnes primo-arrivantes]. Elle a pour but de donner les moyens d'agir [techniques, outils pédagogiques, mises en situation, accompagnement à la structuration de projets professionnels...] en vue du développement des compétences. En 2022, 45 personnes ont participé à l'une des trois sessions intensives [16 semaines chacune].

TRANSMETTRE LES LIENS ENTRE MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT (ODDYSSÉE)

Les « Form'Actions », ont pour objectif de proposer aux participants des clés de lectures sur les migrations en tant que phénomènes complexes qui contribuent à atteindre les objectifs de développement durable. L'approche proposée consiste à déconstruire les idées reçues sur les migrations afin de changer les comportements à l'égard des migrants et des migrations. Le travail d'ingénierie de cette formation repose sur des méthodologies d'éducation populaire proposées par les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais de la Ligue de l'Enseignement. Le contenu est quant à lui axé sur les connaissances produites par le Grdr et son expérience acquise en Afrique de l'Ouest et en France. 12 modules (sur 2 jours), participatifs et collaboratifs ont ainsi été créés pour que les personnes formées soient à leur tour en mesure de transmettre auprès des publics jeunes, notamment en classe, en centre social ou lors d'activités diverses.

En parallèle, 3 collectivités territoriales (Lomme, Clermont-Ferrand et Chambéry), toutes membres de l'Association Nationale des Villes et territoires Accueillants (ANVITA), se sont associées au projet ODDys-sée afin de proposer des formations (en format plus court) aux élus et agents territoriaux. Elles ont pour objectifs de leur permettre de mieux comprendre les compétences juridiques, administratives et financières des communes lorsqu'il s'agit d'accueillir les personnes exilées.

En 2022, 19 « Form'Actions » ont permis de sensibiliser 77 éducateurs, 56 agents territoriaux et élus locaux, 39 bénévoles associatifs et 3 leaders associatifs issus de la diaspora, sur les liens entre migrations et « Objectifs de Développement Durable ».



DES FORMATIONS NOMBREUSES ET VARIÉES SUR LE FOND ET LA FORME.

En 2022, le Grdr a organisé 91 sessions de formations (ou assimilées) sur tous les territoires, auxquelles ont participé 8965 personnes ([👁️ base de données des activités du Grdr](#)). Les sujets étaient très divers : de la formation de maçon constructeur de maisons avec des matériaux pauvres en consommation de carbones en Guinée et Guinée-Bissau, en passant par les actions de renforcement associatif des associations de jeunes en Mauritanie, aux « Form'Actions » d'ODDys-sée à celles passant par l'utilisation du numérique en milieu urbain ([👁️ chapitre urbanisation](#)) ou encore sur le maraichage, l'intensification agroécologique, la recherche d'emplois en France... Elles peuvent prendre des formes très différentes. Sur le terrain parfois (dans une ferme à Chelles en France, comme on l'a vu avec le projet « Agriculteur » ([👁️ chapitre « Double-Espace »](#))) ou dans les champs en Afrique, elles peuvent durer une demi-journée, deux jours ou même être intensives comme pour ces 45 « primo-arrivants » qui ont participé à une des 3 sessions intensives de 16 semaines pour les accompagner dans leur insertion socio-professionnelle.



Clémens Zobel,

est titulaire d'un doctorat en anthropologie à l'EHESS. Il est maître de conférences au département de Science Politique de l'Université Paris 8 depuis 2004. Après des recherches sur les dynamiques politiques au sein des communautés villageoises au sud-ouest du Mali, ses travaux se sont réorientés vers la politique transnationale des diasporas africaines en France et au Portugal, avant de s'engager plus récemment sur leurs initiatives économiques.

? En tant qu'universitaire, quel regard portes-tu sur les formations proposées par le Grdr en France, notamment sur l'Ecole Régionale des Projets, mais aussi sur nos interventions auprès des étudiants du Master Paris 8 ? »

Ma relation avec le Grdr remonte à 2013, lorsque nous avons commencé un partenariat de recherche autour de l'engagement des

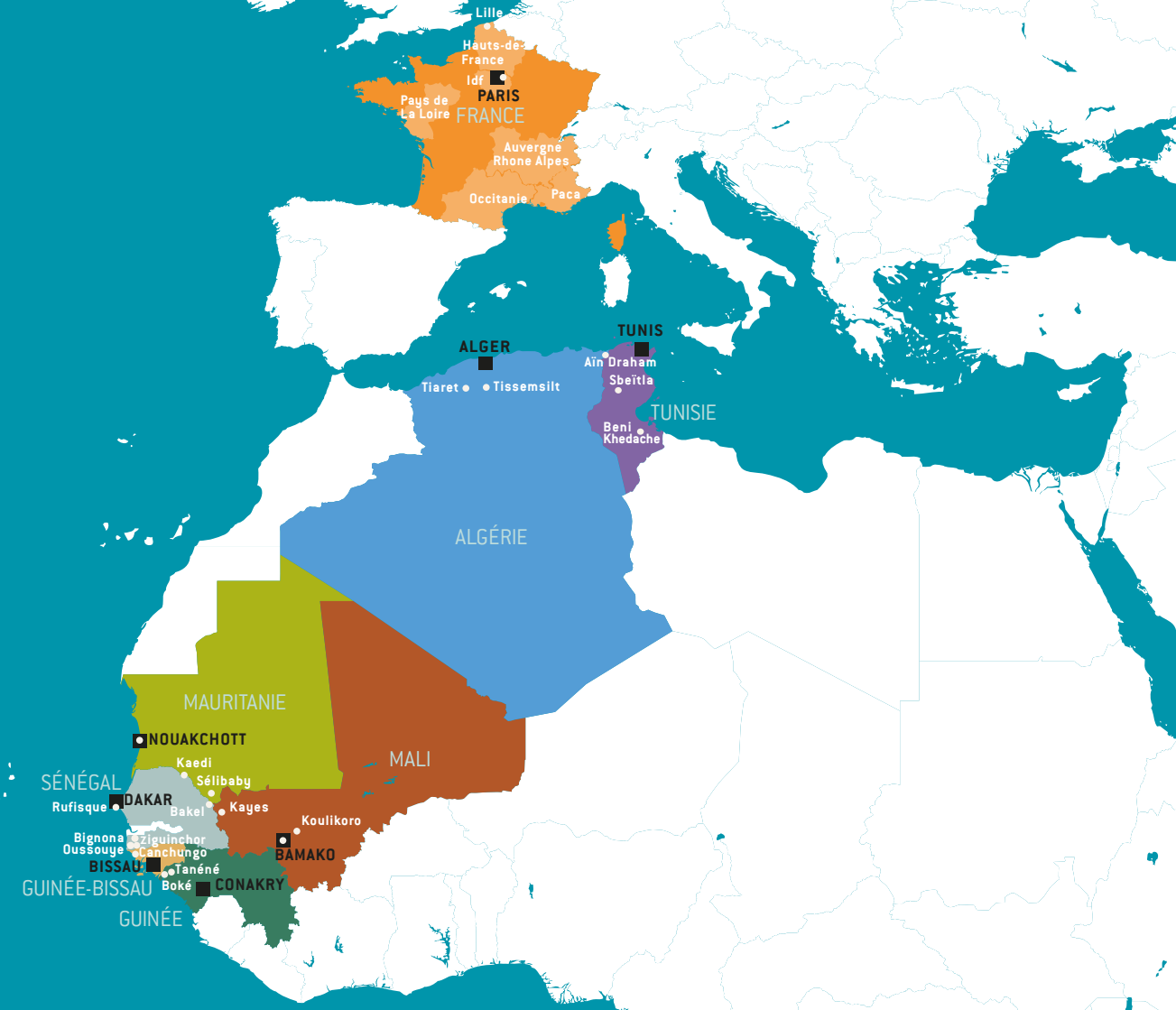
jeunes d'origine migratoire, mené avec l'équipe Île de France et le FORIM. Un projet de recherche-action est ensuite né autour de l'engagement des jeunes femmes dans 3 territoires de l'Île de France. En même temps, des collaborateurs du Grdr sont régulièrement intervenus dans un cours du parcours politique transnationale du master de Science Politique à Paris 8. Cette expérience m'a notamment donné un sens aigu de la dimension économique dans l'engagement citoyen des migrant.e.s. Et de là est né mon intérêt pour les actions de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat du Grdr, notamment les dispositifs « Club Dynamiques Africaines » et « Ecole Régionale des Projets ». Je retiens le rôle pionnier du Grdr qui inscrit des projets individuels dans une dynamique collective et innovante autour de la mutualisation des ressources. La co-animation des séances de cours à l'université par le Grdr, autour du montage des projets, et plus récemment des actions de plaidoyer, a donné lieu à des moments de réflexion précieux sur les actions du Grdr et sa capacité à défendre ses valeurs dans la durée.



Quelle est ta vision sur les évolutions, les enjeux et perspectives, notamment sur la dimension transnationale de cette offre de formation ?

Deux éléments se dégagent pour les perspectives de coopération futures : tout d'abord maintenir et consolider la participation du Grdr et de ses partenaires à notre formation universitaire qui a besoin de se professionnaliser. Ensuite, il s'agit de poursuivre la recherche-action autour des programmes du Grdr qui représentent un levier important de capitalisation et de prospection. Pour l'accompagnement de l'innovation sociale et économique il s'agit de continuer à aller dans le sens de l'amélioration de la coordination des initiatives d'accompagnement entre les territoires en France et en Afrique. Ensuite, il faudra identifier et créer des structures que permettent de pérenniser les initiatives accompagnées et de transmettre leurs acquis.

Principales activités 2022



B.

Synthèse de notre activité
pays par pays



NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

3

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- entrepreneur(euses) en activité
- migrants et associations de migrants
- acteurs locaux et collectivités locales

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- agriculture et alimentation
- habitat et logement
- migration et développement

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

Soutien aux initiatives économiques ;
renforcement associatif

Principales activités en 2022

- **Réalisation d'une étude diagnostic sur la restauration de rue** qui a permis de répertorier les producteurs, les restauratrices et de mieux comprendre les périodes, les modes de commercialisation, les prix pratiqués, les principaux clients, les contraintes et entraves à la production, à la productivité et à la commercialisation, les conditions et modalités d'approvisionnement, etc. ;
- **140 restauratrices de rue sont accompagnées dans leur structuration** (apport en matériel, mise en place d'un système d'autofinancement, formations en gestion et notion d'hygiène...). Elles ont été mises en relation avec des producteurs de produits vivriers locaux avec lesquels elles ont signé une convention ;
- **6 groupements de producteurs de légumes et 1 groupement de producteurs de riz ont bénéficié d'un renforcement technique** pour approvisionner les restauratrices de rue et les marchés de Boké. Ils ont bénéficié d'intrants agricoles, d'activités de renforcement de capacités organisationnelles, d'apports en matériel... ;
- **10 maisons de familles précaires ont été réhabilitées dans le quartier de Kadiguira et 20 autres sont en cours de réhabilitation.** Les familles concernées (140 personnes au total) ont été identifiées sur la base de critères stricts, avec l'ensemble des partenaires ainsi que le comité de quartier et la commune urbaine de Boké.

Ces activités sont financées par :





4

NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- étudiants et enseignants
- chercheurs et formateurs
- habitant.e.s des quartiers ciblés
- acteurs locaux et collectivités locales
- migrants et associations de migrants
- porteurs de projets individuels et collectifs

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- habitat et développement urbain
- gestion des ressources naturelles
- développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS : réalisation d'infrastructures essentielles ; soutien aux initiatives économiques ; structuration des filières, renforcement associatif.

Principales activités en 2022

- **Soutien à la création de la fédération des habitants de Guinée-Bissau** qui réunit 300 femmes. Cette organisation autonome fonctionne sur le principe de l'épargne et l'autofinancement ;
- **50 maisons ont été réhabilitées** (en partenariat avec les acteurs locaux), ce qui permet à plus 1200 personnes en situation de précarité de vivre désormais dans un logement décent ;
- **4 forages réalisés pour faciliter l'accès à l'eau potable des habitants de 4 quartiers de Canchungo.** Trois autres actions prioritaires ont également été ciblées par les acteurs de la ville : un jardin d'enfant (réalisé), un marché et un centre social (besoin identifié mais non encore réalisé) ;
- **25 groupements féminins** (regroupant 380 femmes) **ont bénéficié d'un accompagnement leur permettant de se structurer afin de valoriser une filière « huile de palme » respectueuse de l'environnement ;**
- **Plus de 600 emplois créés et renforcés à travers la mise en place de 7 domaines maraichers.** 90% de ces emplois sont destinés à des femmes ;
- **Un diagnostic organisationnel auprès des associations de transformateurs de produits halieutiques,** plus de 197 acteurs de la pêche artisanale de 5 localités accompagnées ;
- **Organisation d'un forum** « Entre perceptions et données scientifiques, quelles évolutions des surfaces de mangroves en Afrique de l'Ouest ? » le jeudi 28 juillet 2022 ;
- **Accompagnement de la stratégie nationale sur écosystèmes de mangrove :** une plateforme nationale (PLANTA) de concertation, d'échanges mise en place et soutenue, un Plan d'aménagement et de gestion du Parc National des Mangrove de Cacheu (PNTC) mis à jour. Par ailleurs 4 projets de valorisation/préservation et recherche sur les ressources et écosystèmes de mangroves sont financés et accompagnés à travers des OSC et l'université lusophone de Bissau ;
- **Une étude sur le renforcement de capacités de gestion et l'autonomisation des associations locales** en matière de gestion des ressources naturelles (palmeraie, saliculture, mangrove) a été produite. Près de 1000 personnes membres de ces organisations ont bénéficié d'actions de sensibilisation à la gestion des ressources naturelles.

Ces activités sont financées par :





NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

10

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- acteurs locaux et collectivités locales
- élèves, étudiants et enseignants, chercheurs et formateurs
- entrepreneurs
- professionnels en activité

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- agriculture et alimentation
- développement local et entrepreneuriat ou insertion professionnelle
- gestion des ressources naturelles
- migration et insertion professionnelle

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

renforcement des collectivités locales,
renforcement associatif,
soutien aux initiatives économiques ;

Principales activités en 2022

- La finalisation et publication de l'**étude sur le système alimentaire de Ziguinchor**, élaborée en concertation avec les autorités locales de la ville (issue d'enquêtes réalisées concernant 56 produits dans 497 points de vente (10 quartiers), mais aussi 450 lieux de restauration et 40 consommateurs) ;
- **350 000 repas servis à 7545 élèves** des cantines de 28 établissements scolaires approvisionnées en circuits courts, à Rufisque, Ziguinchor, Bignona, Oussouye et Bakel. 558 cuisinières ont été formées sur les principes d'une alimentation saine, adaptée aux enfants, à Bakel, Rufisque et Ziguinchor, Bignona et Oussouye et 13 périmètres maraichers scolaires ont été mis en place pour approvisionner les cantines ;
- L'accompagnement du Conseil Départemental de **Rufisque** dans la **mise en œuvre de son « plan alimentaire territorial »** qui s'est traduit notamment par le bon fonctionnement de 2 cuisines centrales ;
- L'accompagnement de la commune de **Bakel** dans la **gestion intégrée des ressources en eau** à l'échelle intercommunale et transfrontalière ;
- **Le diagnostic prospectif et participatif urbain de la ville de Bakel** (ateliers, étude, analyse, prises de vue) ;
- **L'accompagnement du réseau des maires du bassin du fleuve Sénégal** dans ses démarches d'élaboration du schéma d'aménagement territorial intégré du bassin du fleuve Sénégal ;
- **Le plan de développement communal** de la commune de **Diembering** a été élaboré et validé ;
- L'accompagnement à la mise en place de l'intercommunalité du **Dias-sing** sur les questions liées au **développement économique locale et l'accès aux services sociaux de base** (notamment aux infrastructures scolaires et sanitaires) ;
- **L'appui à la structuration d'un réseau de 76 restauratrices de rue** à Ziguinchor (constitution en réseau, formation en gestion et en hygiène, mise en relation avec des producteurs locaux...) ;
- A **Bakel**, un **diagnostic sur l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'agro-alimentaire** ainsi qu'une étude sur les barrières qui entravent l'entrepreneuriat féminin. Une cartographie des groupements d'intérêt économiques féminins a été réalisée.

Ces activités sont financées par :



act:ionaid





NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

11

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- acteurs locaux et collectivités locales
- porteurs de projets économiques individuels et collectifs
- migrants et associations de migrants

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

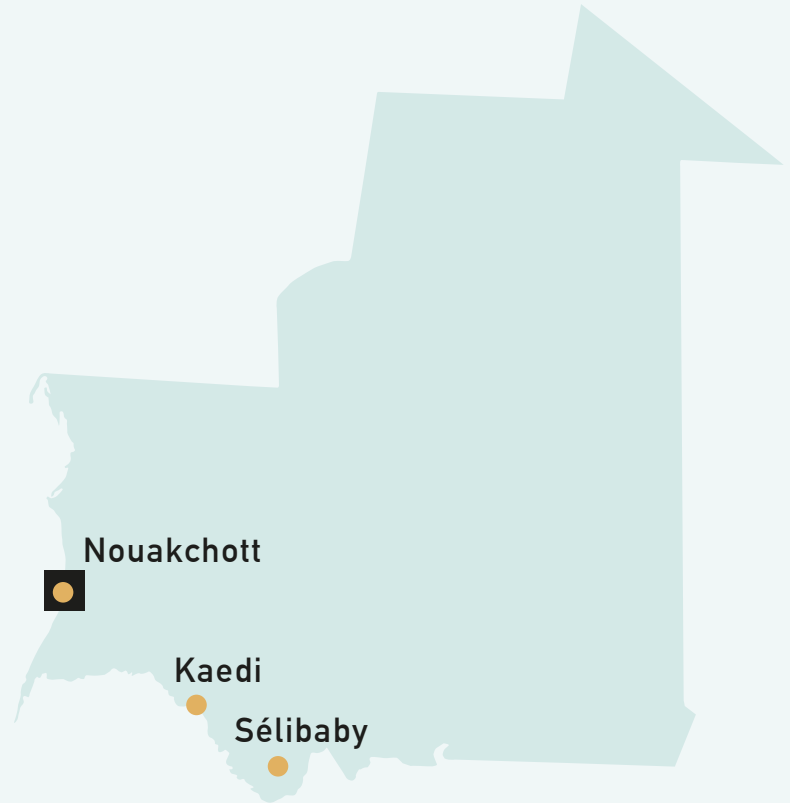
- développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle
- agriculture et alimentation
- migration & développement
- eau et Assainissement ;

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

renforcement associatif, renforcement des collectivités locales, diagnostic, soutien aux activités économiques



Principales activités en 2022

- **L'animation de 3 noyaux fédérateurs** (constitués de 47 organismes – associations, services communaux, services centraux) de Nouakchott, Kaédi et du « double-espace Mauritanie – Europe » afin de renforcer le plaidoyer en faveur de la citoyenneté et de l'inclusion des jeunes ;
- **31 associations de jeunes financées pour pérenniser leurs activités** après la mise en place de procédures d'appels à projets strictes ;
- **La prospective territoriale et participative sur les enjeux urbains de la ville de Kaédi** (sur la base d'enquêtes, d'imagerie aérienne, d'ateliers de formation, de prospective, de restitutions...) ;
- **1 diagnostic de vulnérabilité de l'habitat de Kaédi** à la suite des inondations d'août 2022 ;
- **1 étude sur les pratiques alimentaires de Kaédi** ;
- **1 diagnostic sur les secteurs porteurs de l'entrepreneuriat féminin à Nouakchott, Kaédi et Boghé** qui a mobilisé près de 400 acteurs, principalement des femmes mais aussi des acteurs locaux (élus, services techniques...) engagés sur la question ;
- **1 étude** (bibliographique, enquête des infrastructures existantes) **de la situation Eau & Assainissement** à Gouraye et Sélilibaby : reboisement des berges de Gouraye pour les protéger et les stabiliser ;
- **440 producteurs agricoles** (à Nouakchott, Sélilibaby, Diaguili...) ayant bénéficié de formations techniques ou en gestion, de soutien, d'apports en matériel et en semences afin de renforcer leurs capacités en termes de production agroécologique et de tester leurs activités, revenus, marges bruts, pénibilité du travail, etc. ;
- **Une dotation de 30 tonnes en denrée alimentaire** pour 3 stocks alimentaires communautaires de sécurité ainsi que la relance des comités de gestion afin de faire face aux risques d'une période de soudure difficile.

Ces activités sont financées par :





NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

7

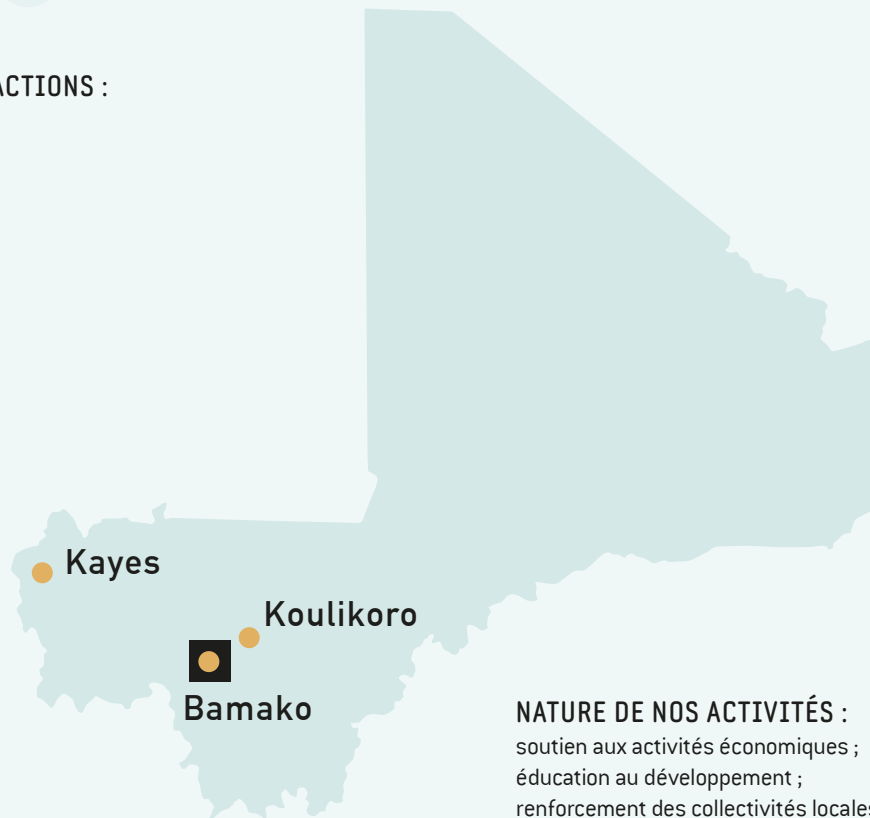
PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- acteurs locaux et collectivités locales
- migrants et associations de migrants
- porteurs de projets économiques individuels

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- agriculture et alimentation
- entrepreneuriat ou insertion professionnelle
- migration & développement

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

soutien aux activités économiques ;
 éducation au développement ;
 renforcement des collectivités locales ;
 renforcement associatif

Principales activités en 2022

- Finalisation et publication de l'**étude sur le système alimentaire de Kayes** qui permet de mieux comprendre les circuits de distribution et les habitudes des consommateurs face à l'offre alimentaire. Elle est basée sur des enquêtes réalisées les années précédentes auprès de 850 ménages, l'analyse des données statistiques et des enquêtes qualitatives ;
- Une **cartographie des conflits dans les régions de Kayes et de Koulikoro** réalisée avec les mécanismes de régulation et une cartographie des associations des organisations de la société civile intervenant sur les questions migratoires ;
- Un **atelier de diagnostic participatif sur les enjeux urbains de la ville de Kayes** autour des vulnérabilités et des opportunités ;
- Une **formation des élus et agents sur la mobilisation des ressources fiscales de la ville de Kayes** ;
- **5 banques de céréales** (Logo, Marintoumania, Diamou, Sahel et Sitakily) approvisionnées à l'aide de 4 tonnes pour prévenir les risques de crise alimentaire en période de soudure ;
- **184 personnes ont bénéficié d'appui pour leurs projets économiques** : 80 projets économiques des jeunes et des femmes ont été financés dans divers domaines d'activités 65 personnes (dont 45 femmes) ont bénéficié d'un appui financier afin de pérenniser leurs activités génératrices de revenus ou microentreprises fragilisées par les effets des différentes crises au Mali (post COVID, changements climatiques, situation sécuritaire...). 13 personnes (dont 12 femmes) regroupées en groupement d'intérêt économique ont bénéficié d'un appui similaire. 26 migrants de retour volontaire au Mali (dont 10 jeunes) ont été accompagnés dans leurs démarches de création d'entreprise ;
- **157 personnes ont bénéficié de formations diverses sur la gestion de leur entreprise ou sur les techniques de maraichage** (y compris en hivernage ou en zone péri-urbaine) et d'élevage ;
- **84 ménages vulnérables impactés par l'effet de COVID19 ont bénéficié de kits alimentaires** (riz, maïs huile, sucre, lait en poudre) pour une somme totale de 203 000 FCFA par ménage. 150 ménages vulnérables ont bénéficié du RSU (Régime Social Unifié) à hauteur de 90 000 CFA chacun ;
- **160 personnes ont participé aux 3 « thé-palabres »** de lancement des activités de promotion d'un journalisme citoyen et de lutte contre les « fake news ». 1 sondage d'opinion a également été réalisé sur l'accès à l'information et la qualité de l'information à Kayes, Mopti, Sikasso et Bamako.

Ces activités sont financées par :





1

NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- migrants et associations de migrants
- acteurs locaux
- autorités locales (élus) et nationales (agents des ministères).

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- migration & développement

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

renforcement des collectivités locales, renforcement associatif, capitalisation

Principales activités en 2022

- **Production et édition d'un profil migratoire pour chacune des trois communes du projet.** Ils ont été produits en collaboration avec les acteurs locaux de chaque territoire et mis à disposition des autorités territoriales qui ont contribué à leurs réalisations. Ces documents constituent des outils de prise de décision permettant aux communes de mieux comprendre les dynamiques migratoires de leurs territoires, de mieux connaître leur diaspora et ainsi de mieux coordonner leurs actions ;
- **Des plans d'action locaux « Migration et développement »** ont été élaborés et définissent des priorités d'action. Plusieurs actions prioritaires ont été réalisées ;
- **1 forum de clôture du programme intitulé « Regards croisés entre migration et développement local »** qui a réuni 165 participants dont les Maires des 3 communes, des partenaires, l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, etc.

Ces activités sont financées par :





NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

1

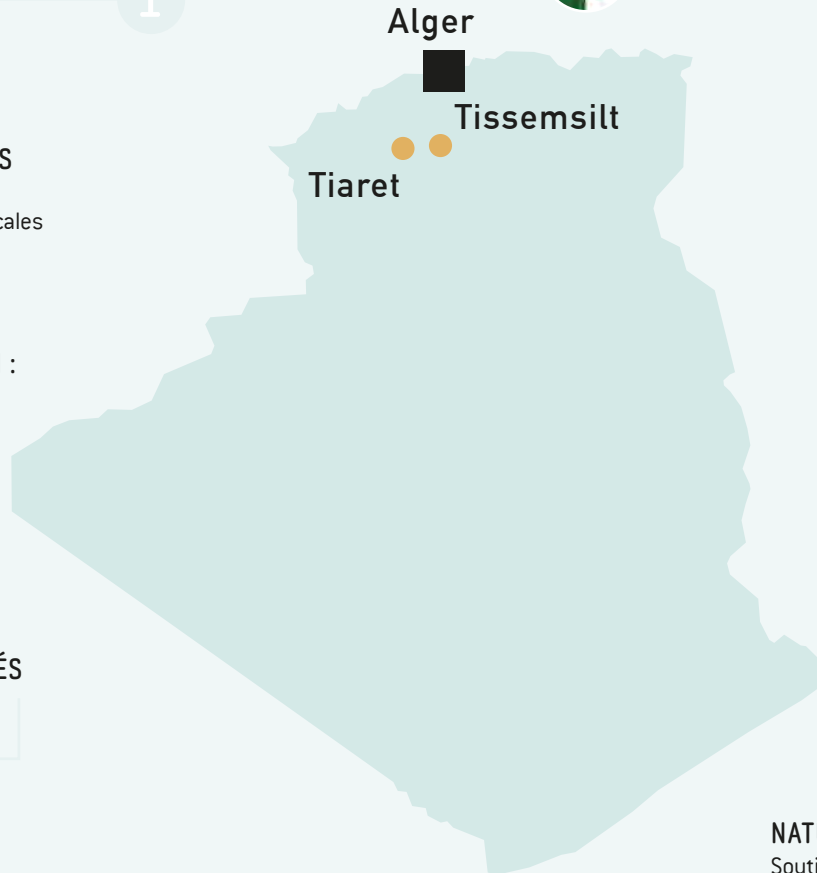
PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- acteurs locaux et collectivités locales

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- renforcement associatif
- insertion professionnelle
- développement local & entrepreneuriat
- insertion professionnelle

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :
Soutien aux initiatives économiques

Principales activités en 2022

Mise en réseau des associations engagées sur les territoires de Tiaret et de Tissemsilt à travers les formations, les micro-projets mis en œuvre et journées portes ouvertes.

- **99 jeunes bénéficiaires de formations** à la communication et la mise en réseau associatifs, la gouvernance et projet associatif, la gestion du cycle de projet, le suivi évaluation des projets et à la gestion administrative et financière des associations ;
- **304 bénéficiaires des actions des micro-projets** mis en œuvre dans huit localités de la wilaya de Tiaret avec la production d'un guide pédagogique pour la pratique sportive des non-voyants (Association EL AMEL) et le reboisement de 1 600 plantes ornementales dans trois localités ;
- **372 participants aux Journées portes Ouvertes** « Les organisations de la société civile et innovation sociale vecteur de développement des territoires » ;

- **3 ateliers** : « Les OSC et l'attractivité socio-économique des territoires », « L'innovation sociale et son impact sur le développement local durable » et « Le rôle des OSC dans la promotion du tourisme alternatif », co-animés par APPAJ et le Grdr ont permis à des acteurs locaux (associations, chercheurs, entreprises, agences de l'emploi) de débattre autour des enjeux de l'action associative comme espace d'apprentissage et levier d'employabilité pour les jeunes.

Ces activités sont financées par :





NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

23

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- migrants et associations de migrants
- porteurs de projets économiques
- publics précaires

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

- migration & accès aux droits
- migration & développement
- développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle

NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

entrepreneuriat et insertion professionnelle, migration et accès aux droits, migration et insertion professionnelle, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



Principales activités en 2022

- **177 seniors immigrés** ont participé à des parcours combinant accompagnements individuels et accompagnements collectifs sur leurs droits socio-sanitaires. 80 séniors immigrés ont également participé à des activités leur permettant d'être plus autonomes face à la dématérialisation des services publics et des procédures administratives d'accès aux droits ;
- **165 migrants**, peu ou pas qualifiés, ont participé à des accompagnements individuels et collectifs afin de **relancer leur parcours d'insertion socio-professionnelle**. 42 « primo-arrivants » ont bénéficié d'un accompagnement pour leur permettre de mieux maîtriser « l'environnement numérique en France » dans leur recherche d'emploi. 45 personnes ont bénéficié d'une des 3 sessions intensives de 16 semaines ;
- **159 femmes membres d'associations ou de collectifs de quartiers dits « prioritaires » ont participé à des clubs, ateliers, formations à la gestion associative et au montage de projet**. Parmi elles, 14 personnes (10 femmes) des Hauts-de-France ont bénéficié d'un accompagnement individuel et 34 ateliers sociolinguistiques ont été organisés ;
- **159 professionnels de l'accueil ont participé à 7 ateliers d'échanges de pratiques, focus group, formations à la « communication interculturelle et projets migratoires »**. Dans les Hauts-de-France 95 travailleurs sociaux, bénévoles de l'action sociale et de l'enseignement de la langue ont participé à 7 autres sessions de sensibilisation sur le parcours des femmes en migration ;
- **65 migrants ont participé à des formations agricoles** à la ferme « Sauvage et Cultivée » à Chelles (Ile-de-France), afin de renforcer leurs compétences professionnelles ;

- **11 Clubs « Entrepreneurs » ont été organisés dans les Hauts-de-France** sur des sujets tels que le commerce international et équitable, les freins à l'emploi, la valorisation des compétences, les codes du monde du travail, etc ;
- **19 « Form'Actions » ont permis de sensibiliser 77 éducateurs, 56 agents territoriaux et élus locaux, 39 bénévoles associatifs et 3 leaders associatifs issus de la diaspora, sur les liens entre migrations et « Objectifs de Développement Durable »**. 12 modules de formation « Migration et Développement » ont été créés en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. 4 cycles d'ateliers « sur le chemin des ODD et des migrations » ont également été organisés auprès de 100 collégiens de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du parcours éducatif départemental « ODD, Migrations et Territoires » ;
- **3 diagnostics territoriaux sur les relations « ODD et migrations »** à Lomme, Clermont-Ferrand et Chambéry en partenariat avec les autorités communales ;
- **3 diagnostics territoriaux sur les potentiels des porteurs de projets** ont été réalisés à Lille (Grdr), Oran (ASH) et Bordeaux (IFAID).



NOMBRE DE PROGRAMMES DE SOLIDARITÉ MIS EN ŒUVRE :

7

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- migrants et associations de migrants
- acteurs locaux et collectivités locales

AXES PRINCIPAUX D'ACTION :

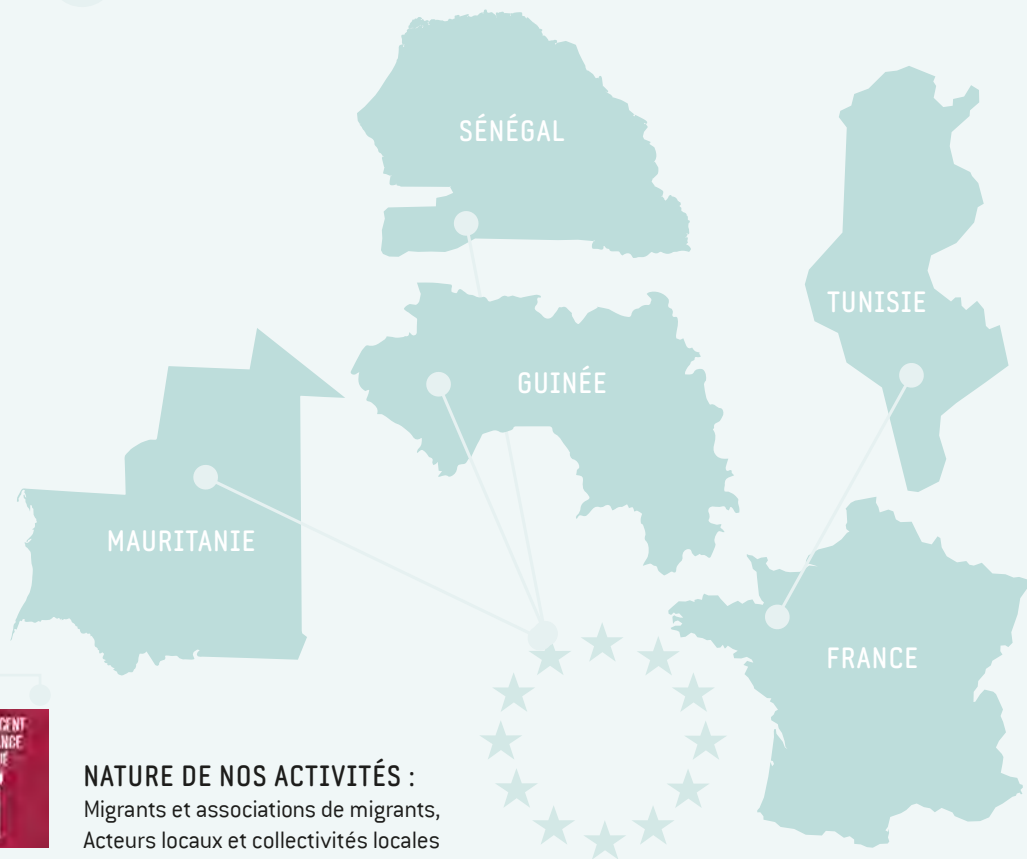
- migration & développement

PRINCIPAUX ODD CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS :



NATURE DE NOS ACTIVITÉS :

Migrants et associations de migrants,
Acteurs locaux et collectivités locales



Principales activités en 2022

- **7 thé-palabres d'échanges sur différentes thématiques « Double-Espace » entre la Mauritanie et l'Europe** (dont 1 dématérialisé) impliquant à la fois des partenaires dans les deux pays et des associations de migrants. 4 groupes de travail thématique ont également été organisés pour renforcer les associations issues de la migration sur le dialogue institutionnel, l'implication de la Société civile, etc. ;
- **4 missions « double-espace »** : 13 jeunes venues de Mauritanie en France afin de renforcer les liens entre « ici et là-bas » sur les questions de citoyenneté « ici et là-bas ». Une seconde mission à laquelle participait le Maire de la commune de Sbeïtla (Tunisie), s'est rendue en France à la rencontre des ressortissants de la commune. Le renforcement des liens de coopérations décentralisées entre le Conseil Départemental de Rufisque (Sénégal) et celui de Montpellier Métropole à travers 2 missions d'échanges ;
- **La cartographie des acteurs de solidarité agissants sur le « double espace » Europe-Mauritanie** qui travaillent sur les questions de jeunesse, de genre et de citoyenneté (OSIM, ONG, collectivités territoriales et institutions) ;
- **La dynamique « Le double-espace au cœur des solidarités entre la France et le Mali »** aux côtés de la Coordination des élus français d'origine malienne (CEFOM) pour valoriser l'apport de la diaspora comme facteur de paix dans le contexte de tensions diplomatiques entre les 2 pays ;
- **11 clubs « Entreprendre au Sénégal » en format numérique ont permis de mettre en réseau et de renforcer 174 porteurs de projets économiques** vivant en France, Italie, Belgique, Espagne qui souhaitent créer une entreprise au Sénégal. 40 porteurs de projets ont été mis en lien avec l'ADPME ;
- **15 entrepreneurs de la diaspora en France ont été accompagnés lors d'une 1^{ère} phase par l'équipe double espace.** L'équipe Sénégal a pris le relais pour une deuxième phase (de mars 2022 à juin 2023) auprès de 9 d'entre eux qui ont souhaité poursuivre, afin d'assoir leur projet au Sénégal ;
- **Le lancement des travaux pour la réalisation d'une mallette pédagogique « Entreprendre en Guinée »** destinée aux ressortissants de la diaspora, en partenariat avec le ministère des affaires étrangères Guinéens.

Ces activités sont financées par :





Spur   

L'heure a sonné, Casamance consommons local

Pourquoi doit on consommer local

Riz	Arow de Manioc	Couscous de pain	Thakri da banane
<i>Pour être en bonne sante</i>	<i>Pour la création d'entreprise</i>	<i>Pour concurrencer les produits étrangers</i>	<i>Pour développer notre pays</i>



Les parutions...



- Le système alimentaire de la ville de Kayes
- Le système alimentaire de la ville de Ziguinchor - Focus sur l'environnement alimentaire
- Histoires sahéliennes : épisode 5 (Tillabéri) et épisode 6 (Ouahigouya)
- « Cartes et faits » : « Le reverdissement du Sahel appréhendé depuis le sud de la Mauritanie : éléments sur l'état et les dynamiques des ressources naturelles dans les régions Gorgol et Guidimakha [1980-2020] »
- Traverse n°50 (Groupe initiatives sous la coordination du Grdr) « Quelles synergies d'intervention dans le bassin du fleuve Sénégal ? »
- Livret méthodologique « Intégrer la gestion des ressources naturelles dans la planification territoriale en Mauritanie »



Toutes les parutions sont également disponibles sur le site du Grdr (www.grdr.org)

Les études...



- Etude d'impact « Effets socio-économiques d'un dispositif d'alimentation scolaire approvisionné en circuits courts » [Sénégal]

La vidéo...

- « Kao & Mao » - sur les conflits sociaux et le vivre ensemble

Nos centres de ressources...



- Sahelink - un centre de ressources au service du développement local dans le bassin du fleuve Sénégal
www.developpementlocal-sahel.org



- Les migrations font bouger le monde : une mallette pédagogique pour bousculer les idées reçues sur les relations « Migration et Développement »
<https://lesmigrationsfontbougerlemonde.com>

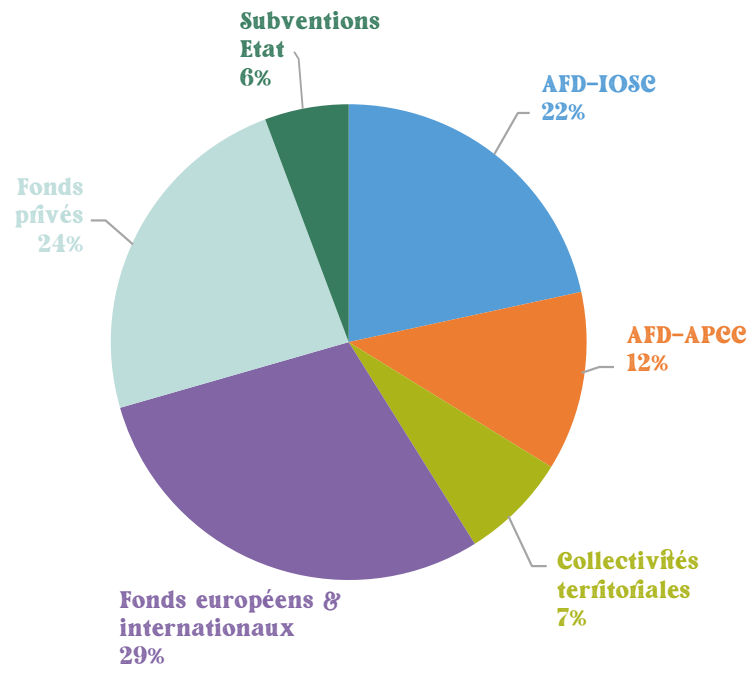


- Graines de Citoyenneté au service des acteurs « d'ici et de là-bas » engagés en faveur de l'insertion intégrale des jeunes mauritaniens.
<https://assojeunes-mauritanie.org>



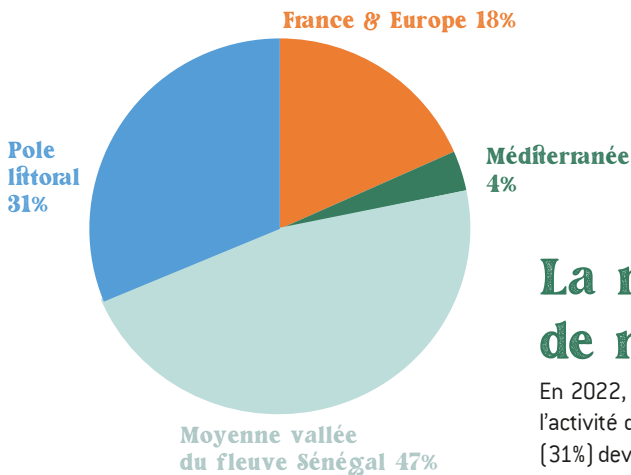
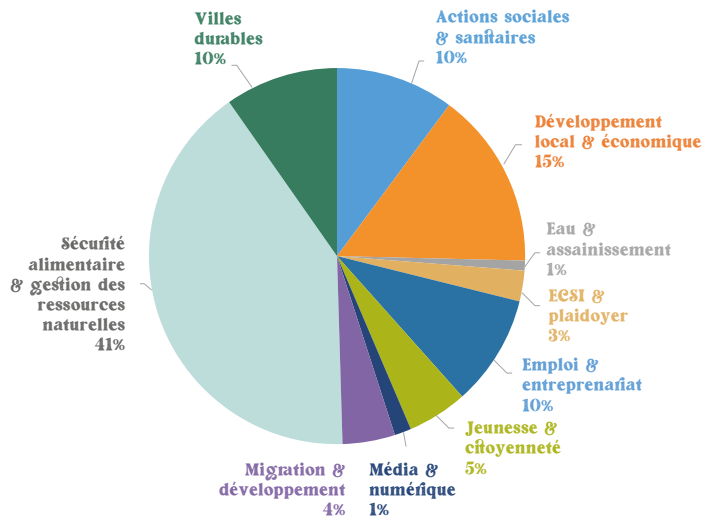
Nos sources de financement

L'AFD reste la principale source de financements du Grdr en 2022, puisqu'elle représente 34% de notre budget (22% sur des appels à projets classiques et 12% sur des appels à projets « Crise et sortie de crise »), confirmant ainsi la qualité du dialogue qui a été établi. Les fonds en provenance de l'Union européenne arrivent en 2nde position, à hauteur de 29% de notre budget. Les fonds privés (essentiellement de fondations et d'associations partenaires telles que la fondation Abbé Pierre, le CCFD-TS, le CFSI...) s'élèvent à 24%, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Les subventions d'État (notamment du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et des collectivités territoriales (13% à elles deux) confirment notre engagement de proximité aux côtés des personnes vulnérables en France.



Nos principales activités

La sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles représentent toujours la majeure partie de nos activités (41%) dans des proportions stables par rapport à l'année dernière (42%). Viennent ensuite les activités de développement local et économique (15%), puis les activités « Villes durables », « emploi et entrepreneuriat » et « Actions sociales et sanitaires » qui représentent chacune 10% en 2022. Les activités restantes sont réparties entre « Migration & Développement » (5%), « Jeunesse et citoyenneté » (5%), Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI – 3%) puis « Eau et Assainissement » et « Médias et numériques » à hauteur de 1% chacun.



La répartition géographique de nos activités

En 2022, le bassin du fleuve Sénégal concentrait près de la moitié de l'activité du Grdr (47%). Le pôle littoral représente une part importante (31%) devant nos actions en France (18%). Le pôle Méditerranée, en phase de transition, a représenté quant à lui 4% de notre budget 2022.

En France et en Europe

COORDINATION SUD : L'année 2022 a d'abord été marquée par la présidence française de l'Union européenne (1^{er} semestre), puis par l'adoption du plan stratégique 2023-2028 lors d'une assemblée générale extraordinaire (le 24 novembre) et enfin par la finalisation de la réforme organisationnelle autour des dynamiques de plaidoyer. Cette dernière prévoit la suppression des commissions thématiques remplacées par trois espaces collectifs de travail (ECT) « *Politiques publiques* », « *Enjeux de développement* », « *Enjeux humanitaires* », aux modalités d'animation encore à déterminer. Certaines commissions pourront faire l'objet de la création de groupes « *sujets transversaux* » ou « *de travail autonomes* ». Cela concerne quasiment toutes les commissions dans lesquelles le Grdr était actif : « *migrations* » (en tant que chef de file), « *Genre* », « *Jeunesse* » (membre du Consortium de « *Place aux jeunes* » - phase 2), « *Education à la Citoyenneté et à la Solidarité* » (ECSI), « *Europe* » ou encore « *Climat et Développement* », « *Agriculture et alimentation* ». Une réforme à suivre en 2023.

En 2022, CSUD a aussi déposé un recours au Conseil d'Etat concernant « *les lignes directrices en matière de criblage* » pour lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT). En mai, le CA du Grdr a soutenu CSUD dans cette démarche et en février 2023, le Conseil d'Etat a considéré que « *les associations requérantes sont fondées à demander l'annulation pour excès de pouvoir de l'acte qu'elles attaquent* ». CSUD s'est remis autour de la table des négociations pour identifier précisément le périmètre de responsabilités des ONG et leurs obligations sur ce dispositif. Le Grdr a néanmoins acquis un logiciel de criblage et mis en place une procédure spécifique, validée par le CA, qui pourra être actualisée dès que nécessaire. Rappelons enfin que c'est grâce au dispositif FRIO (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel) piloté par CSUD et financé par l'AFD que le Grdr a pu financer l'animation du chantier « *Pour une vie associative dynamique sur les territoires* ».

GRUPE INITIATIVES (GI) : Le Grdr est membre du Conseil d'administration du Gi qui met en œuvre un programme triennal intitulé SynerGi autour de 15 objectifs ambitieux pour le réseau et pour le secteur. La capitalisation croisée au sein de la revue Traverses continue de mobiliser les équipes : deux événements collectifs ont été organisés à Saint-Louis et à Rosso Mauritanie dans le cadre de l'« *Initiative Fleuve Sénégal* » pour maintenir la dynamique initiée en 2021 (Traverses 50) et remobiliser les partenaires autour du plan d'actions, à savoir : le partage de connaissances à travers Sahelink, l'identification des indicateurs d'impacts communs aux acteurs du bassin du fleuve Sénégal et le renforcement de la gouvernance territoriale multi-acteurs. Ensuite, le Gi a organisé une journée d'étude sur le thème « *Interventions en zones de crises* » (Traverses N°51). En 2023, le Grdr est aussi membre du COPIL du Traverses N°52 portant sur une réflexion prospective dont le thème provisoire est « *Quelle trajectoire pour devenir une ONG à bas carbone ?* ». La responsabilité climatique de nos organisations (RCO) est l'un des 15 objectifs du Gi. Ce Traverses fait écho à la mise en place d'un groupe de travail interne au Grdr visant à diminuer son « *empreinte carbone* » et à alimenter la

réflexion du Grdr sur l'économie du carbone... C'est enfin au sein du Gi que les échanges d'informations et les dynamiques de plaidoyer sont menés pour être relayés à Coordination SUD dont le Gi occupe la Présidence.

LE COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (CFSI) :

Le Grdr est membre du Comité de Direction du CFSI. Il est aussi actif au sein du Comité d'orientation et de suivi du programme PAFAD (Promotion de l'Agriculture familiale en Afrique de l'Ouest) et comme membre du Comité stratégique du programme CAAC (Coopérer autrement en acteurs de changement), deux programmes structurant de l'action du CFSI. Après l'adoption de son « *projet associatif à horizon 2030* », le CFSI a reconduit le groupe de travail dont le Grdr est aussi membre pour élaborer plus précisément son cadre stratégique 2024-2028. LE CAAC II a été évalué au printemps 2022 et la phase suivante a été acceptée par l'AFD en fin d'année, le jour même de l'organisation du Forum final de la phase II du programme : les résultats du projet DICE (Hauts de France/Algérie) ont été présentés par l'équipe du Grdr en présence d'une représentante de l'association Bel Horizon, venue d'Oran. Il sera ainsi possible en 2023 de

déposer de nouvelles initiatives de nouvelles coopérations autour des « *enjeux communs* » (ODD).

LE F3E : Le Grdr est membre du F3E. Il s'inspire des « *approches orientées changement* » pour mettre en place les dispositifs de suivi et d'évaluation de l'impact de ses projets (PGCL, MAVIL, ODDyssée). Le Grdr est aussi particulièrement attentif aux outils permettant de « *mieux appréhender les inégalités liées au genre* » et, en conséquence, d'agir de façon plus pertinente sur la réduction de celles-ci : ainsi, l'étude intitulée « *Effets et impact de l'action du Grdr en Guinée-Bissau sur les inégalités de genre* » suit son cours depuis fin 2022 et sera finalisée courant 2023. Enfin, les équipes du Grdr sont toujours intéressées par assister aux Rencontres annuelles du réseau cette année intitulées : « *Les mijotés de l'apprentissage – Recettes maison pour une action transformée* » (Novembre).

LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT (CRID) :

Le Grdr est membre du CRID. Le réseau réorganise ses dynamiques collectives autour des mouvements sociaux et no-

tamment sur le sujet toujours d'actualité des migrations : ainsi, à l'automne 2022, le CRID a participé à l'organisation du Sommet des Peuples sur les migrations avec le CCFD-Terre Solidaire, le CNCD 11.11.11, Emmaüs International, Migreurop... En 2023, de nouvelles initiatives verront le jour : « *le Parlement de rue : un autre accueil des personnes migrantes est possible !* » et à l'été 2023 une nouvelle formule de l'Universités d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités (UESS) à Bobigny. Par ailleurs, dès fin février 2022, le Collectif Solidarité Ukraine a été lancé qui rassemble à ce jour plus de 60 associations engagées dans la solidarité avec les victimes de la guerre déclenchée par la Russie.

LA COALITION EAU : Le Grdr est membre de la coalition eau qui regroupe les principales ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement et pour l'eau considérée comme « *bien commun* ». En 2022, dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles, la coalition a poursuivi deux objectifs principaux : mettre à l'agenda l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) dans les débats et programmes des candidats, et tisser des liens avec les décideurs pour le prochain mandat.

Dans la LOP DSLIM (la politique de développement française), l'EAH est au rang de priorité sectorielle n°4 et représente 8% des engagements du groupe AFD. 2022 a aussi été l'année de l'organisation par le Sénégal et le Conseil Mondial de l'Eau, du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Dakar. La Coalition Eau et plusieurs de ses ONG membres dont le Grdr se sont mobilisés pour échanger sur les défis et y partager leurs solutions avec la communauté mondiale de l'eau.

LE PROGRAMME SOLIDARITE-EAU : En 2022, le Grdr avec le Gret (au sein du Gi) et le PS-Eau ont co-organisé l'atelier de Rosso intitulé « Enjeux et défis sur le bassin du fleuve Sénégal : mettons en œuvre nos priorités ! » (Financements Agence de l'Eau Adour-Garonne).

EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

CITÉ DES MÉTIERS : Le Grdr est membre permanent du Comité stratégique de la Cité des métiers aux côtés des partenaires institutionnels ; Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du travail et des Solidarités (DRIEETS), Région Île-de-France, ville de Paris. Ce comité permet d'ins-

crire l'action du Grdr en articulation avec les orientations des politiques publiques dans les domaines de l'orientation, de l'insertion et de l'évolution professionnelle et de sensibiliser les acteurs du droit commun aux enjeux de l'intégration et de l'inclusion sociale et économique des migrants.

EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

LIANES COOPERATION : le Grdr est membre du CA de Lianes Coopération, le réseau régional multi-acteurs (RRMA) de la région Hauts-de-France. Lianes Coopération et le Grdr ont collaboré autour d'activités d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) dans les Hauts-de-France et sur la mise à disposition auprès d'OSIM (Organisation de Solidarités Issues des Migrations) d'expertise technique notamment d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (Fonds animation territoriale du Programme Coopérer Autrement en Acteur du Changement (CAAC) du CFSI.

ACTEURS POUR UNE ECONOMIE

SOLIDAIRE : Le Grdr est membre du CA de l'APES et à ce titre est impliqué dans plusieurs

espaces de concertations et d'échanges animés par l'APES. En 2022, l'APES et le Grdr ont co-porté aux côtés de Lianes Coopération un projet d'échanges d'expertise entre OSIM et acteurs de l'ESS. Le Grdr et l'APES collaborent également dans le cadre des activités du Grdr en Algérie à travers le projet DICE (Développement des Initiatives Citoyennes et Economiques des habitants des quartiers défavorisés entre la France et l'Algérie avec l'APES) finalisé en 2022 avec le soutien du CFSI et de la Ville de Lille.

RADYA : (Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Socio Linguistiques) est un organisme de formation auprès des professionnels, dont le Grdr est membre. Le RADyA propose des formations, échanges entre pairs et ressources autour des Ateliers Socio Linguistiques (ASL), une approche pédagogique visant le bénéfice en autonomie sociale d'adultes migrants vivant en France. Cette démarche est préconisée pour des publics dont la méconnaissance du fonctionnement de certains espaces sociaux, la non-maîtrise des actes de langage inhérents à ces espaces, la connaissance partielle des codes socioculturels attendus dans ces espaces en restreint l'usage et la fréquentation autonome.

EN EUROPE

ALLIANCE TO FIGHT POVERTY : Le Grdr est membre de cette coalition depuis 2018 à travers le programme Re-Invest (Pour une Europe sociale et inclusive). En 2020, le Grdr a participé au temps fort du réseau pour développer de nouveaux cadres d'analyse autour de la gouvernance participative et des narrations autour de la migration à l'échelle européenne. Ces échanges ont abouti à un projet de recherche intitulé « Opportunités » (2021-2024) réunissant 14 partenaires européens mais aussi sénégalais, ghanéens et mauritaniens. Les travaux de recherche pourront être menés sur le double-espace migratoire (Grdr). Le Forum de lancement, organisé par le Grdr, a eu lieu en mars 2022 à l'auditorium de la Cité des sciences et a réuni 400 personnes. Il a aussi été aussi l'évènement associatif du Grdr. Un nouveau projet vient d'être lancé début 2023 avec ce même réseau, le projet « Involve », sur les enjeux de participation et de démocratie dans les politiques sociales en Europe.

En Afrique de l'Ouest

DANS LE SAHEL

LA FEDERATION DES COLLECTIFS D'ONG (FECONG) :

La FECONG est une plateforme de réflexion et d'action pour 15 collectifs et réseaux d'ONG. Il concourt à l'élaboration, à la promotion et à la défense des politiques de développement au Mali. La FECONG assure le secrétariat du Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), interlocuteur des pouvoirs publics maliens et internationaux, notamment depuis la crise politique de 2012.

Le Grdr de Kayes est membre de la Coordination régionale des ONG de Kayes (CR-ONG) et de la charte de collaboration.

LE FORUM DES ONG INTERNATIONALES AU MALI (FONGIM) :

Le FONGIM est un regroupement de 109 ONG internationales au Mali. Il a pour mission d'offrir à ses membres un cadre de partenariat et de concertation entre tous les acteurs de déve-

loppement dans le but d'influencer les politiques du gouvernement afin que les besoins des populations démunies et marginalisées soient pris en charge de manière optimale. Depuis l'annonce du gouvernement de la transition interdisant avec effet toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement public ou avec l'appui de la France (novembre 2022), les responsables du FONGIM ont été très actifs avec des échanges réguliers avec la direction générale de l'administration du territoire pour, d'une part avoir des précisions, mais surtout mener un plaidoyer en faveur de la bonne poursuite des activités des ONG au Mali.

Le Grdr est inscrit dans deux groupes thématiques du FONGIM : « sécurité alimentaire » et « énergie et climat ».

COMITÉ OUEST AFRICAIN POUR LES SEMENCES PAYSANNES AU MALI (COASP MALI) :

Le COASP est un cadre de concertation des acteurs des semences paysannes au Mali. Il se fixe pour objectif de faire reconnaître l'importance des systèmes semenciers paysans dans l'alimentation et l'agriculture, notamment dans les perspectives de souveraineté alimentaire. Il a pour rôle de dialoguer avec les décideurs politiques

et les autorités administratives pour promouvoir des politiques et des lois favorables aux systèmes semenciers paysans et aux droits des paysan-ne-s. Il promeut également l'économie locale à travers l'organisation du marché des produits agro écologiques issus de semences paysannes.

Le Grdr est un membre actif du COAS-Mali en tant que membre du comité de coordination national et point focal pour la région de Kayes.

LA PLATEFORME DE L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE (AEP) DU MALI :

l'AEP a pour mission de valoriser les produits de l'agroécologie paysanne. Il s'agit également d'une instance de plaidoyer qui a pour but de faire prendre en compte l'agroécologie dans les politiques agricoles et alimentaires.

Le Grdr est membre de cette plateforme, qui est animée au niveau national par la Coordination Nationale des OP du Mali (CNOP).

LA PFONGUE AU SÉNÉGAL : la PFONGUE est un réseau regroupant 64 ONG internationales au Sénégal dont l'objectif est de renforcer l'efficacité de leur participation au développement économique, social et culturel du Sénégal. Les actions de la PFONGUE favorisent la concertation entre les différents acteurs de

la Société Civile, grâce à la capitalisation d'expériences et de méthodologies, les échanges, la formation et l'information. En 2022, la PFONGUE a coordonné la mobilisation de la société civile au Sénégal autour de la construction de la feuille de route de la Délégation de l'Union. Des priorités globales sont ressorties des consultations : en 1^{er} lieu, la promotion d'un environnement propice pour la société civile au Sénégal avec une attention particulière sur le cadre légal, l'espace civique, le dialogue et la concertation avec l'État aux différents niveaux. Ensuite l'amélioration de la participation des organisations de la société civile à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques à l'échelon national, sectoriel et local et à la transparence des processus budgétaires dans les secteurs prioritaires de l'UE et ses Etats membres et le renforcement des compétences techniques et des capacités de proposition des OSC pour conforter leurs rôles d'acteurs de développement.

En, 2022, la coordination du Grdr au Sénégal occupait le poste de trésorier au sein du bureau de la PFONGUE.

SUR LE PÔLE LITTORAL

COLLECTIF 5 DELTAS : En 2022, comme en 2021 le collectif 5 Deltas s'est surtout mobilisé sur la mise en œuvre du projet « Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin » qui s'inscrit dans le programme d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest (PAPBio) de l'Union européenne (UE), en partenariat avec l'UICN et Wetlands International. Quatre (4) membres du collectif sont parties prenantes du projet (Eclosio, Kinomé, United Purpose et le Grdr), dont l'objectif est d'atteindre une protection intégrée de la diversité et des écosystèmes fragiles de Mangrove en Afrique de l'Ouest et de renforcer leur résilience aux changements climatiques. Plusieurs activités ont été menées en Guinée Bissau en lien avec les pays transfrontaliers.

Parallèlement, le Collectif 5 Deltas a animé deux ateliers en juin et en octobre 2022. Ces ateliers avaient pour objectif de proposer une formation en leadership éthique (par Kinomé), suivi des projets en cours (Projet de Gestion des Forêts de Mangrove (PGFM) du Sénégal au

Bénin, CLimangrove), l'élaboration d'un projet fédérateur. Ce projet fédérateur (animation du collectif à travers des temps d'échange, atelier, mise à jour cartographie...) sera soutenu par Le partenariat qui a mobilisé des financements auprès de la Fondation Maison du Monde « Approche territoriale de préservation, restauration et valorisation des ressources de mangrove de Saint-Louis ». Ce projet s'appuie fondamentalement sur la dynamique existante au niveau du delta du fleuve Sénégal tout en tenant en compte l'animation et le soutien des projets du Réseau 5 Deltas.

LE PARTENARIAT RÉGIONAL POUR LA CONSERVATION DE LA ZONE CÔTIÈRE

ET MARINE (PRCM) : le 10^{ème} Forum Régional Marin et Côtier du PRCM a eu lieu le du 29 au 31 mars 2022 à Saly (Sénégal) avec pour thématique « La santé des océans, un enjeu de développement durable des pays du littoral ouest africain ». Une délégation du collectif 5 deltas, dont le Grdr, a participé à ce temps fort. Cette édition était co-organisée avec des partenaires tels que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal, l'Institut pour la Biodiversité et des Aires Protégées de la Guinée Bissau, l'UICN (à travers le programme WACA), Wet-

lands International, BirdLife international et RAMPAO entre autres. Ce Forum s'est distingué de tous les précédents par la forte implication des acteurs et la richesse des échanges. Au cours de cette importante rencontre, des sessions plénières, dont deux conférences des leaders, cinq ateliers techniques et vingt-sept événements annexes ainsi des séances de projection de films ont eu lieu avec une cinquantaine de communications riches et variées.

La déclaration de Saly, qui constitue les recommandations fortes de forum démontre, une fois de plus, l'engagement des différents partenaires qui œuvrent pour le changement face à notre littoral menacé par la pollution marine, les déchets plastiques, la surexploitation des ressources de la mer auxquels viennent désormais se greffer les conséquences du changement climatique.

HABITER ET MIEUX VIVRE : Ce réseau multi-pays a été créé en 2020 dans le cadre du projet « Habiter et mieux vivre dans les quartiers mal lotis » porté par CRATERRE et financé par la Fondation Abbé Pierre et l'AFD. Il regroupe des organisations de la société civile (CRATERRE, UrbaMonde, YAM Solidarité, Urba Sen et le Grdr) ayant à cœur de promou-

voir l'habitat durable et digne pour les populations précaires. Bien que son acte officiel de naissance n'ait pas encore été établi, le réseau est aujourd'hui fonctionnel, sous l'impulsion de la Fondation Abbé Pierre qui incite ses partenaires à se retrouver au sein de cet espace de partage et d'apprentissage pour échanger sur les méthodes et outils permettant d'engendrer une meilleure résilience dans les quartiers informels / spontanés. Il a pour vocation, tout en tenant compte des réalités et spécificités de chaque territoire, de mutualiser les savoirs et de produire des supports de diffusion des acquis communs (plaidoyer, outils et méthodes).

Siège social

26 bis, rue Kleber
93100 Montreuil
Tel : + (331) 48577580
Fax : + (331) 48575975
grdr@grdr.org

Pôle France

GRDR ILE-DE-FRANCE

26 bis, rue Kleber
93100 Montreuil - France
Tel : + (331) 48577580
antenne.idf@grdr.org

GRDR HAUTS-DE-FRANCE

Maison de l'ESS
235 boulevard Paul Painlevé
59 000 Lille - France
Tel : (+333) 20428311
antenne.npdc@grdr.org

Pôle Sahel

GRDR KAYES

Rue 136 Porte 37 Legal Segou
BP 291 Kayes - Mali
Tel : + (223) 21522982
mali@grdr.org

GRDR BAMAKO

Sirakoro Meguetana Cité,
près du marché
BP E 3805 - Mali
Tel : (+ 223) 72 74 79 21

COORDINATION

MAURITANIE :

E Nord 163
BP 2013 Nouakchott - Mauritanie
Tel /fax : + (222) 45256492
mauritanie@grdr.org

GRDR KAÉDI

Quartier Latin
BP 136 Kaedi - Mauritanie
Tel : + (222) 45335045
kaedi@grdr.org

GRDR SÉLIBABY

Quartier College
BP 91 Selibaby - Mauritanie
Tel : + (222) 45344347
selibaby@grr.org

GRDR BAKEL ET MATAM

Route de l'Hopital BP 18, Bakel -
Senegal
Tel: +(221) 339398035
bakel@grdr.org

Pôle Littoral

GRDR BISSAU

Bairro Ajuda, 1° faxe, traseiras
mesquita
Attadamu (RAJ) Bissau -
Guinee-Bissau
Tel : + (245) 969085106
pole.littoral@grdr.org

GRDR ZIGUINCHOR

Avenue Emile Badiane
BP 813 Ziguinchor - Senegal
Tel : + (221) 339912782
Fax : + (221) 339912789
ziguinchor@grdr.org

GRDR CANCHUNGO

Bairro Novo derriere Sos
Canchungo, CP 573 - Bissau
Tel. : + (245) 5268621
ou 0024595 65611 53
cacheu@grdr.org

GRDR DAKAR

Villa 228, 1^{er} etage, Terminal P7
Cote Assemblee
Ouakam - Dakar - Senegal
Tel : + (221) 338673961
dakar@grdr.org

GRDR BOKÉ,

Quartier Dibiya,
près du service regional
des Impots Commune de Boke



© Grdr – 2023

Graphisme : Marion Huet (marionhuet-graphiste.com)
Crédits photos : Grdr / JB Russel / En Haut! / Adobestock





**“Les migrations, une ressource durable
pour des territoires solidaires”**

Grdr